J. A. — 60e ANNÉE — No 299

VENDREDI 28 DECEMBRE 1962

Sion Tél (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. IIc 5111
Administration Avenue du Midi 8
Rédaction Pré-Fleuri 11 - Bureau réd pour le Bas-Valais : Martigny av de la Gare.

Régie des annonces Publicitas sa Sion, av du Midi 8, tél (027) 2 44 22 et ses agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association valais de football et d'athlétisme

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

PRIX DE L'ABONNEMENT

1 an Fr 38.— | 3 mois Fr. 11.–
6 mois Fr 20.– | Le No Fr –.25
Etranger Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITÉ

Annonce . . . 15 ct. le mm
Réclame . . . 55 ct. le mm
Avis mortuaire . 35 ct. le mm
Réclame en première et dernière pages 75 ct. le mm

TIRAGE CONTROLÉ par la F.R.P

Si l'on voulait... l'écroulement des Soviets deviendrait possible

La Corée, puis Cuba, puis l'Algérie l'ont montré: la possession de la bombe H, d'engins de destruction mille fois plus puissants que ceux « expérimentés » à Hiroshima et Nagasaki, de « rockets » et missiles, n'empêche nullement des conflits locaux ou la conquête de territoires par des moyens aussi anciens que la guérilla. Les armes dites conventionnelles gardent toute leur valeur et, de fait, les marchands de canons n'ont jamais réalisé d'aussi bonnes affaires (il y a toujours, de par le monde, quelque Adoula ou Soekarno qui a recours à eux en vue d'éliminer des opposants récalcitrants). Voilà qui montre bien qu'on peut parfaitement travailler à l'écroulement des Soviets sans le moindre risque de conflit nucléaire. Mieux soutenu par l'Occident, le peuple magyar aurait il y a six ans finalement triomphé de ses oppresseurs ; mais Washington, à l'époque, préféra casser les reins de ses alliés franco-britanniques engagés en Egypte.

La puissance soviétique est un mythe. Sans l'aide formidable apportée par Roosevelt à Staline (plus de onze milliards de dollars), sans les sottises du partenaire italien, le IIIe Reich aurait écrasé à jamais la bête soviétique. Quoi qu'on puisse penser du nazisme et de Hitler, il faut le reconnaître : Stalingrad fut une défaite de l'Occident. Cet Occident est aujourd'hui malade, et ce sont ses faiblesses, ses veuleries qui permettent à Moscou de remporter d'innombrables succès. Cet Occident ne construit plus de cathédrales : il est séduit par l'argent, les petites combines et la facilité. Trop bien nourri, drogué de plaisirs modernes, abruti par la bêtise ambiante, il a oublié sa géographie, il ne sait même plus que Kaliningrad et Wroclaw s'appelaient il y a vingt ans Koenigsberg et Breslau, il ne bronche pas quand de vieux peuples européens chargés de gloire et de mérite, les Portugais et les Boers, se font insulter, menacer, par les pygmées et les ilotes afro-asiatiques à l'assemblée onusienne.

Comment pourrait-il, dès lors, se soucier sérieusement du sort des Baltes, des Roumains ou des Hongrois ? L'Amérique elle-même, qui demeure probablement la partie la plus saine du monde occidental (ne songeons pas, ici, aux mauvais exemples, au matérialisme qui nous viennent d'outre-Atlantique : l'Amérique, ce n'est pas seulement New-York ou Washington, mais encore et beaucoup plus la Virginie, la Louisiane, le Colorado, l'Arizona, etc.), ne lève pas le petit doigt pour essayer de se faire pardonner les honteux marchandages perpétrés par son président Roosevelt à Yalta. L'Amérique dépense des milliards de dollars pour chercher à atteindre la lune, mais ses services d'information et de propagande (« Voice of America », etc.) sont d'une efficacité dérisoire dans la lutte qui nous oppose aux soviets. Il est vrai qu'ils sont dirigés par Edwar Roscoe Murrow, obscur intellectuel dont le seul titre de gloire est de s'en être pris jadis à McCarty (c'est-à-dire à un anticommuniste). Il est vrai aussi que, de la B. B. C. à Radio-Lausanne, on a l'impression que les Soviets sont devenus des gens très convenables, qu'un « K » vaut bien un autre « K », et que la coexistence avec les tueurs de Katyn et les assassins de Budapest est une chose hautement souhaitable.

Dans ces conditions, il est bien naturel que l'Assemblée des Nations Captives européennes, qui s'est tenue il y a quelques jours à Paris, soit passée à peu près complètement inaperçue. Pouvait-on, franchement, espérer le contraire ? Notre monde n'est-il pas, comme l'a remarqué le « New Daily », celui où l'on accorde à un analphabète de l'Urundi des droits qui sont déniés à un Tchèque élevé dans la tradition humaniste de Masaryk ? Pourtant, si à Washington, Londres et Paris on a encore l'intention de vaincre l'impérialisme soviétique (mais l'a-t-on ? rien ne permet, hélas ! de l'affirmer), il est évident que la présence de cent millions de captifs européens derrière le rideau de fer, qui seraient en l'occurrence autant d'alliés, représente un facteur décisif. Ces peuples, prisonniers depuis dix-sept ans du plus infernal des esclavages, n'attendent que le signal de l'Ouest pour se soulever contre l'oppresseur communiste.

Les informations que publie dans sa dernière édition (datée du 24 décembre) l'importante revue américaine « U. S. News & World Report » indiquent en effet qu'en Russie aussi bien qu'en Europe orientale (et même en Chine) la crise économique est telle que le mécontement populaire, en dépit de la plus implacable des dictatures policières, menace d'exploser à tout moment. Ce n'est pas pour rien que, dans son discours du 19 novembre, Kroutchev, ayant exposé les déficiences de l'économie soviétique, a proposé des remèdes dégageant une nette odeur de capitalisme honni. Ce vieux barbu de Marx a été enterré une seconde fois. Mais pourquoi ne pas profiter de cette crise, incontestablement grave, et dont souffrent surtout nos fères de l'Est européen dévalisés et ruinés par les bolcheviks, pour aider les peuples captifs à se libérer de Moscou ? Par crainte d'un conflit nucléaire ? Allons donc ! En imposant le blocus de Cuba, parce coup de force tardif (on savait depuis plusieurs mois que les Soviets avaient installé des missiles à Cuba) était électoralement payant, Kennedy risquait également de déclencher une guerre générale. Mais de conflit, il n'y eut point, car l'U. R. S. S. ne comprend que la force et ne s'incline que devant elle.

P. Courville

Visite de notre évêque vénéré à la Garde Suisse Pontificale

De gauche à droite : Hallebardier René Schnydrig, cpl. Josef Schmidt, cpl. Baptist Imoberdorf, sgt. Peter Eyer, capitaine Camille Burkhardt, S.E. Mgr Nestor Adam, sgtm. Gregor Volken, sgt. René Pfefferlé, hallebardier Albin Marty.

Invité par les Valaisans de la garde, S. E. Mgr. Nestor Adam a profité, d'un jour où la Congrégation Générale à Saint-Pierre faisait relâche, pour rendre visite au Quartier Suisse.

Salué par le Commandant de la Garde, et accueilli par les gardes valaisans en uniforme de gala, Monseigneur Adam salua successivement le capitaine Camille Burkard de Gampel, le sgtm. Gregor Volken de Grengiols, le sgt. Peter Eyer de Naters, le sgt. René Pfefferlé de Sion, le cpl. Joseph Schmidt de Grengiols, le cpl. Baptist Imoberdorf de Ulrichen, l'hallebardier Albin Marty de Gampel et l'hallebardier René Schnidrig de Gränchen.

Après la photo traditionnelle dans la cour de la caserne, Monseigneur accompagné de tous ces hôtes, se rendit à la cantine pour une réunion très familiale. Durant le vin d'honneur, après naturellement quelques photos souvenirs, d'aimables paroles furent échangées entre Monseigneur et ses hôtes d'un jour. A cette même occasion, le Lt. Colonel Alois Stalder de Uri, vint rendre hommage à Monseigneur Adam.

Cette visite sera marquée d'une pierre blanche dans le jardin de nos souvenirs. Merci Monseigneur ! et ad multos annos !!!

La responsabilité de l'Etat en cas d'amoncellements de neige

Nous lisons dans la brochure « La route et la circulation routière », publiée sous la direction d'un éminent juriste, M. Emile Thilo, ancien greffier au Tribunal fédéral, un très intéressant article susceptible d'intéresser nos lecteurs.

Il traite en substance de la responsabilité de l'Etat propriétaire de route, ainsi que de la responsabilité des communes en cas d'entretien défectueux des voies de communication, notamment en cas d'amoncellements de neige dans les rues étroites et déclives.

Les faits seront rapidement rapportés.

Le 23 janvier 1958, Mme P. descendait à Fribourg la rue Neuve allant vers le bas de la localité. Il n'y a pas de trottoirs et au bas de la pente assez raide, la rue n'a qu'une largeur de six mètres. Elle est ouverte à la circulation des véhicules automobiles qui l'empruntent en grand nombre. Trois jours avant le 23 janvier, il y avait eu une forte chute de neige. L'édilité fit déblayer la rue par un chasse-neige, mais elle laissa la neige entassée aux bords de la chaussée. Par un froid très vif durant deux jours, la neige gela et la rue devint très glissante.

Mme P. tomba deux fois, la première sans se faire de mal mais à la seconde chute, voulant éviter un camion, elle se fractura la jambe gauche. La lésée réclama, mais en vain, la réparation du dommage à la commune de Fribourg : frais médicaux et de guérison, perte de salaire, etc. En vertu de l'article 58 du code des obligations elle exerça alors contre la commune une action de 10.000 frs de dommages-intérêts. Le tribunal cantonal fribourgeois alloua à la demanderesse 8887 frs. La commune interjeta alors recours au Tribunal fédéral ; mais la 1re Cour civile du tribunal fédéral le rejeta pour les motifs suivants :

En principe, les actions du genre du présent litige relèvent du droit public et le Tribunal fédéral se garde de favoriser les plaideurs qui invoquent l'art. 58 du Code des obligations de droit privé. La construction et l'entretien de voies publiques imposent à l'Etat et aux communes des frais considérables, il ne convient pas par la voie détournée du droit privé, d'autoriser les tribunaux civils à prescrire les diligences incombant à ce sujet à l'édilité. D'une manière générale, le juge civil ne doit intervenir que pour compléter au besoin les prescriptions administratives et pour empêcher les autorités de commettre ou de tolérer des manquements préjudiciels aux personnes qui utilisent les voies publiques.

La loi fribourgeoise de 1923 sur les routes enjoint aux communes d'édicter un règlement prescrivant « tout ce qui est nécessaire pour l'entretien des routes ». Mais la ville de Fribourg n'avait pas encore donné suite à cet ordre lors du procès, si bien qu'il faut en l'espèce appliquer l'article 58 du code des obligations.

La juridiction cantonale, contrairement à la supposition de la défenderesse, ne l'a point condamnée pour n'avoir pas sablé la rue Neuve, mais perce qu'elle n'avait pas fait enlever les tas de neige gelée qui encombraient les deux côtés de la chaussée déclive et étroite. La commune a toléré cet état défectueux de la rue, en laissant subsister des obstacles bien plus dangereux qu'un inconvénient résultant d'une chute de neige suivie d'une chaussée rendue glissante faute d'avoir été sablée. Un pareil défaut ne résulte pas d'un simple phénomène naturel, mais d'une intervention humaine : l'emploi du seul chasse neige, qui, sans l'enlèvement de la neige entassée puis gelée augmentait sensiblement le danger.

La juridiction cantonale a constaté que la commune de Fribourg se bornait d'ailleurs habituellement à attendre la fonte de la neige. Or, en l'occurrence, c'était nettement contre-indiqué, plusieurs chutes de piétons s'étant produites le 23 janvier.

En résumé donc : le propriétaire d'une route doit faire toutes diligences convenables pour obvier ou mettre fin au plus tôt à une situation manifestement dangereuse.

Un arrêt que les pouvoirs publics feraient bien de méditer !

Ant.

Ce que peut faire... l'alcool

BELLINZONE (Ats). — La veille de Noël, dans la « capitale » du Tessin, deux hommes, dont l'un père de famille, sont entrés dans un bar et commandèrent à boire. La gérante, vu l'état d'ivresse des deux consommateurs, refusa de les servir. Les deux lascars menacèrent la patronne mais la police, immédiatement alertée, les emmena au commissariat pour un... bon « sermon » de circonstance, et vu les fêtes de Noël, les laissa repartir.

Le plus jeune (et le plus sage) rentra à la maison, alors que l'autre (le père de famille), conçut la machiavélique idée de se venger de la patronne du bar dans lequel il retourna. Brandissant d'abord une chaise, il se mit bientôt à casser tout ce qu'il trouvait à sa portée, à tel point qu'il dévasta le local. Il jeta la machine à café sur le sol, ainsi que d'autres objets, cassa d'un coup de poing le juke-box et se blessa, brisa les verres et les miroirs du bar.

La police, de nouveau sollicitée, n'hésita plus à mettre, au chaud le furieux énergumène, le forçant ainsi à passer Noël au violon.

Joyeux Réveillon

à l'Hôtel **KLUSER** MARTIGNY

Prière de réserver vos tables à temps. Téléphone (026) 6 16 41 et 6 16 42.

Lundi 31 décembre (Saint-Sylvestre)
dès 20 h. 30

ORCHESTRE

Ambiance — Cotillons
Mardi 1er janvier (Jour de l'An)

DINER DE CIRCONSTANCE
Menus soignés

LA PERIODE DES FETES

ne se conçoit pas sans quelques bonnes bouteilles.

La Distillerie Dubuis tient à votre disposition :

- APERITIFS
- COGNACS
- WHISKYS
- CHAMPAGNES
- VINS DU PAYS
- VINS FINS FRANÇAIS
- EAUX MINERALES
- JUS DE FRUITS

Distillerie Dubuis & Cie

SION

Livraisons franco domicile
Av. Tourbillon 44 - Tél. 2 16 61

Offres et demandes d'emploi

GIOVANOLA FRERES S.A.
Monthey
cherche
quelques bons

manœuvres

Possibilité de travailler en équipe.
Faire offre par écrit ou se présenter aux ateliers.

SECURITAS S.A.

engage

Gardes auxiliaires
(services occasionnels)

Citoyens suisses, consciencieux, de bonne réputation et sans condamnation.

Offres à Sécuritas, Tunnel 1, Lausanne

Bureau de Travaux de Génie Civil, à Sion

cherche

un employé

ou

une employée

Faire offres avec références sous chiffres P 17630 S à **Publicitas, Sion.**

ON CHERCHE

sommelière

Débutante acceptée Vie de famille. Faire offre au Café des Vignerons, Fully.

Tél. (026) 6 30 45.

URGENT

Bar Le Signal, Sion, remplaçante

SOMMELIERE
pour 15 jours.

Tél. (027) 2 39 78

Contremaître
1re force

cherche place de suite, sérieuses références.

Ecrire sous chiffre P 22082 S à Publicitas Sion.

Dame, Italienne, 25 ans libre tous les après-midi de 13 h. à 18 h.

cherche place

stable. Rue des Portes-Neuves 5, 2e étage.

Bon fromage
en pièce de 2 à 10 kgs, 3/4 gras, seulement Fr. 3.30 le kg.
G. HESS
fromages
HORRIWIL / Soleure

Entreprise de la place de Sion cherche

comptable

qualifié et

employée de bureau

en possession d'un diplôme commercial. Place stable et bien rétribuée. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres avec prétention de salaire et références sous chiffre P 17466 S à Publicitas, Sion.

ON CHERCHE

1 chauffeur de trax à pneus

1 chauffeur de trax à chenilles

2 chauffeurs de camions

Entrée : 15 janvier.

Entreprise Marc Quennoz, Pont-de-la-Morge

Tél. (027) 4 15 31.

A remettre pour fin mars ou date à convenir dans village du Centre

Atelier mécanique-garage

s'occupant essentiellement de machines agricoles. Appartement à disposition. Affaire très intéressante pour un jeune couple.

Ecrire sous chiffre P 17647 S à Publicitas Sion.

Tourte praliné décorée	420 g	**2.75**
Tourte ananas décorée	600 g	**3.75**
Tourte Forêt Noire décorée	720 g	**5.–**
Tourte Gianduja décorée	760 g	**5.–**
Cake ananas décoré	340 g	**2.25**
Bûche décorée	270 g	**1.75**
	520 g	**3.–**

MIGROS

On cherche pour entrée de suite ou à convenir

VENDEUSES
et
AIDES-VENDEUSES

Faire offres écrites à la Maison

CHAUSSURES
LUGON-FAVRE
SION

Rue de Conthey, Sion
Tél. (027) 2 18 82.

Important Commerce de la région de Martigny cherche

EMPLOYE DE BUREAU

pour des travaux de comptabilité. Travail intéressant dans ambiance agréable. Place stable et bien rétribuée.

Faire offres par écrit sous chiffre P 17627 S à Publicitas Sion.

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle: Case postale 28, Sion I
Télégramme : Association Valaisanne Football, Sion
Compte de chèques postaux: IIc 782, Sion
Téléphones: Président: (027) 2 16 42
Secrétaire: (027) 2 18 60

Tous les dimanches soir à partir de 19 h. 30 LE NUMÉRO 169 VOUS RENSEIGNERA sur les résultats officiels des matches de LNA disputés par Sion ; du groupe romand de la 1re Ligue ; du championnat valaisan de 2e et 3e Ligues et du championnat juniors A Inter-régional

1. VOEUX :

Le Comité central de l'AVFA présente aux autorités cantonales et communales, au comité central de l'ASF, à toutes les autorités de l'ASF, aux comités régionaux et cantonaux, à l'ASA, section du Valais, aux différentes commissions de l'AVFA, au président d'honneur et aux membres d'honneur de l'AVFA, aux clubs, joueurs, spectateurs, à tous les arbitres officiant en Valais, aux organes officiels, « La Semaine Sportive » et « La Feuille d'Avis du Valais », à la presse valaisanne, vaudoise et genevoise, aux correspondants sportifs, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à sa cause, ses vœux sincères à l'occasion des fêtes de fin d'année et ses souhaits les meilleurs pour l'année 1963.

2. DESIDERATA POUR LE DEUXIEME TOUR :

Les désidérata pour le deuxième tour (février-juin 1963), doivent parvenir au Comité central **pour le 5 janvier 1963.** Les clubs qui désirent un dimanche de congé par suite d'organisation **dans leur localité** d'un festival de musique, d'une fête de chant, d'un anniversaire d'une société de musique ou de chant, d'exercices de pompiers ou d'une autre manifestation importante, sont invités à nous faire parvenir une demande en bonne et due forme pour la date indiquée ci dessus, **soit pour le 5 janvier 1963.**

Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération et par conséquent irrévocablement refusées.

Les clubs voudront bien prendre contact, dès parution de ce communiqué, avec les sociétés intéressées afin d'être renseignés exactement sur les dates des manifestations éventuelles.

3. DEBUT DU CHAMPIONNAT :

a) **Championnat suisse : 3 mars 1963.**

Le Comité central de l'AVFA se réserve le droit de fixer des matches renvoyés durant l'automne 1962, dans le courant de février 1953, selon l'état des terrains.

b) **championnat cantonal :**

Les dates des 10, 17 et 24 février 1963 sont réservées pour la Coupe Valaisanne.

Le Comité central de l'AVFA
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Michel Favre

Martigny-Racing Club Paris 9-8

(6-1 0-4 3-3).
Patinoire de Martigny.
800 spectateurs.
Glace excellente.
Arbitres : MM. Andréoli, Sion, et J. Giroud, Charrat.

RACING CLUB PARIS : Gravelat ; Dufour P., Fournier M. ; Olhmund, Lacarrière Ph., Lacarrière T. ; Waterkey, Thivières, Leduc ; Lacroix.

MARTIGNY : Berthoud ; Schuler, Romagnoli ; Bongard, H. Pillet ; Wehrli, Diethelm, Imboden ; G. Pillet, Nater, Rouiller ; Reichenbach.

Buts : 6me Diethelm (Wehrli), 12e Wehrli (Diethelm), 15e Nater (Wehrli), 16e Wehrli (Diethelm), 19e Lacroix (solo), 19e Wehrli (solo), 19e Diethelm (Rouiller), 22e Lacarrière Ph. (Thivières), 25e Thivières (Lacroix), 32e Thivières (Lacroix), 37e Dufour (solo), 45e Dufour, 46e Lacarrière Ph., 55e Nater (Wehrli), 57e Dufour (Thivières), 58e Rouiller (Wehrli), 59e Wehrli (Diethelm).

Rarement avons-nous vu un si bon premier tiers de la part du H.C. Martigny. Le puck fusait d'une canne à l'autre, 5 joueurs partaient à l'attaque et revenaient tout aussi rapidement. Un jeu précis comme celui-ci ne pouvait qu'apporter une marque surprenante et c'est avec le score de 6 à 1 que les locaux prenaient le thé, mais en deuxième partie, les Français ayant opéré un changement dans leurs lignes, Dufour (canadien), assisté de Ronald Lacroix, entraîneur de l'équipe de France, et d'un Lacarrière dont la réputation n'est plus à faire, construisit admirablement le jeu à l'arrière et battit par quatre fois la défense des locaux, quelque peu essouflée et surprise par le rythme endiablé dicté par les Français.

Au début du 3me tiers, les visiteurs voulurent à tout prix emporter l'enjeu et ils réussirent à prendre les devants, mais l'équipe locale se ressaisit. Ils égalisèrent tout d'abord par Nater, se firent prendre de vitesse par un Dufour hargneux et finirent le tiers à toute allure. Wehrli ne voulait lui non plus absolument pas perdre et distribuera une passe-but à Rouiller et donnera le match à ses couleurs en signant le 9me.

Les quelques spectateurs présents à la patinoire hier soir ont assisté à un tout grand match, fait uniquement de rapidité et de précision. Les Martignerains remportent l'enjeu grâce à leur volonté, tandis que du côté français, nous n'avions qu'à regretter le jeu parfois trop sec et trop violent de Lacroix. En somme, un très bon match qui nous laisse bien augurer du déplacement de dimanche à La Chaux-de-Fonds.

B. G.

Résultats et classements

LIGUE NATIONALE B
Groupe Alémanique

Bienne - Gottéron 10-4 (3-0 4-1 3-3)
Arosa - St-Moritz 10-4 (5-1 2-1 3-2)

Grasshoppers	6	6	0	0	44-10	12
Bienne	6	5	0	1	38-18	10
Arosa	5	3	0	2	28-29	6
Gottéron	6	3	0	3	31-30	6
Winterthour	5	2	0	3	12-24	4
Coire	6	2	0	4	17-31	4
St-Moritz	6	1	0	5	14-28	2
Zurich II	6	1	0	5	16-30	2

PREMIERE LIGUE
Groupe de huit

Lausanne II - Yverdon 1-2 (1-0 0-1 0-1)

Le Locle	7	5	2	0	59-24	12
Sion	5	4	1	0	32-8	9
Yverdon	7	3	2	2	27-25	8
Gstaad	5	3	0	2	18-21	6
Le Pont	7	3	0	4	24-40	6
Leysin	6	2	0	4	15-33	4
Lausanne II	7	2	0	5	20-31	4
St-Imier	6	0	1	5	19-32	1

Daviaz s. Massongex
DIMANCHE 30 DÉCEMBRE
COURSE de FOND
Juniors - Seniors
Premier départ : 11 heures

Course de fond à Daviaz

Voulant bénéficier des excellentes conditions d'enneigement, le SC. Daviaz a décidé d'organiser le 30 décembre sa traditionnelle course de fond, ouverte aux juniors, élite et séniors.

Partant de Daviaz, les concurrents feront une incursion sur le plateau de Vérossaz pour revenir à Daviaz après une boucle de 7 km. 500. Les hommes de l'élite et les seniors effectueront deux boucles soit 15 km., les juniors une seulement.

Un car sera à disposition à 8 h. 50 devant la poste de St-Maurice ; à 9 h. 30 une Messe sera célébrée et à 11 h. sera donné le premier départ (juniors). La proclamation des résultats et la distribution des prix aura lieu à 16 h.

Toutes les inscriptions relatives à cette course sont à adresser avant samedi 29 à 12 h., au Café Saillen à Daviaz.

Nul doute que les spécialistes du fond, heureux de s'affronter en un lieu sympathique et sur un terrain idéal, ne répondent en nombre à l'appel des organisateurs.

Sous le patronage de la F.A.V.

Le Collège tient les Autres en échec (3-3)

(1-1 0-0 2-2).

LES AUTRES : Lorétan ; Piccot I, Roduit ; Reynard, Schroeter II, Werlen II ; Moren, Savioz, Mudry.

COLLEGE : Welti ; Luisier, Zermatten ; Perraudin ; Piccot II, Schroeter I, Roten ; Czech, Baatard, Hugon.

Arbitres : Mévillot et Albrecht.

Buts : Pour Les Autres : Piccot I (3). Pour le Collège : Zermatten (1), Piccot II (2).

Dès le début on comprit que les collégiens désiraient gagner ce match qui, certainement, déciderait du champion de ce tournoi doté de magnifiques prix offerts par la maison Pfefferlé. Aussi, tous se mirent à l'œuvre avec une volonté inaccoutumée.

Les collégiens, très homogènes, se rendirent compte qu'il fallait surveiller de près Piccot I, le pilier de l'équipe adverse, tout en attaquant le plus possible. C'est ainsi que pendant trois tiers ils jouèrent avec toutes leurs forces. Cela ne fut pas vain puisque, au dernier tiers, à la surprise générale, ils réussirent un magnifique but égalisateur qui confirme leur tenue exemplaire.

Quant aux Autres, qui comme à l'accoutumée mettaient leurs espoirs en Piccot I, il faut tout de même les féliciter car, plus que d'habitude, ils essayèrent de pratiquer un jeu d'équipe, bien qu'à plusieurs reprises Piccot II chercha par ses solos le chemin des buts bien gardés par Welti. Ce fut la 1ère fois depuis le début de ce tournoi où l'on assista à un pareil match au cours duquel, dans le feu de l'action, plusieurs pénalités durent être sanctionnées par les arbitres sûrs d'eux-mêmes.

Il y eut cependant quelques palabres lors du dernier but en faveur des Autres. Mais que l'on se tranquillise. Bien des personnes, et en particulier Me Antonioli, l'un des créateurs de ce tournoi, ne manquèrent pas d'approuver les arbitres dans cette décision importante.

Ainsi, après 5 matches, on constate que l'équipe des Autres est en tête du classement avec 3 matches et 5 points et qu'elle est suivie du Collège qui a 2 matches et 3 points. Aujourd'hui à 13 h. le Collège rencontrera l'école secondaire. En cas de victoire du Collège, celui-ci occuperait la première place avec Les Autres. Un match de barrage devrait ainsi avoir lieu, match qui probablement serait joué un dimanche après-midi après la première équipe du HC Sion. Venez donc nombreux assister à l'ultime rencontre de ce tournoi.

Md.

Semaine internationale de Villars

Slovan Bratislava - ACBB Paris 19-2 (5-0 6-1 8-1)

La seconde rencontre de la semaine internationale de Villars, qui opposait Slovan Bratislava à l'ACBB Paris, s'est terminée par un facile succès des Tchèques. Tout au long de la partie, ces derniers firent preuve d'une écrasante supériorité et ne furent jamais mis en difficulté par les Parisiens. Par cette nette victoire, acquise en présence de 1.000 spectateurs, l'équipe de Bratislava confirme ses prétentions pour la première place du tournoi. A noter que Zabjonik, auteur de sept buts, est un remplaçant, ce qui situe bien la valeur des joueurs tchèques.

A 50 secondes de la fin du match, le gardien de l'ACBB Sozzi, qui avait reçu le puck sur la tempe, a cédé sa place au Tchèque Jendek (gardien remplaçant), qui dut s'incliner une fois devant ses équipiers.

Arbitres: Toffel (Lausanne) et Braun (St-Gall).

Marqueurs : Zabojnik (2e 1-0), Berek (7e 2-0), Zabojnik (11e 3-0), Zabojnik (11e 4-0), Starsi (14e 5-0), Kordiak (25e 6-0), Starsi (26e 7-0), Berek (28e 8-0), Cernicky (30e 9-0), Fako (32e 10-0), Itzicson (35e 10-1), Zabojnik (38e 11-1), Berek (45e 12-1), Laliberté (46e 12-2), Barta (47e 13-2), Michalec (48e 14-2), Barta (51e 15-2), autogoal de Laliberté (54e 16-2), Zabojnik (55e 17-2), Zabojnik (58e 18-2) et Zabojnik (59e 19-2).

Diavoli Milan - Villars 6-2 (3-1 3-0 0-1)

Le second match du tournoi international de Villars s'est déroulé en présence de 300 personnes seulement. L'entraîneur de Villars, le Canadien Pelletier, avait sensiblement modifié la composition des lignes de son équipe, jouant d'ailleurs avec trois lignes en attaque. Ces modifications ont eu comme premier résultat de désorienter les joueurs qui n'ont pas réussi à racheter leur échec de la veille contre les Young Sprinters. Le Tchèque Barton, qui renforce depuis peu l'équipe milanaise, fut le meilleur homme sur la glace, une glace qu'il ne quitta que deux minutes durant les deux premiers tiers-temps.

Arbitres : Aehlen et Maerki.

Marqueurs : Whittal (2e 1-0), Whittal (5e 2-0), J. Luisier (10e 2-1), Agazzi (13e 3-1), Morelli (24e 4-1), Morelli (26e 5-1), Branduardi (35e 6-1), M. Chappot (48e 6-2).

Coupe de Noël à St-Martin

Dimanche, 30 décembre, se disputera, sur la nouvelle piste d'Eison, la traditionnelle « Coupe de Noël » organisée par le ski-club « Loma » sous la forme d'un slalom géant.

La piste est en excellent état et la neige parfaite et abondante. Le ski-lift fonctionne.

Sportifs, rendez-vous à Eison dimanche prochain, les nombreux et beaux prix mis en compétition ne vous décevront pas.

L'Australie enlève la Coupe Davis

Après avoir remporté les deux simples la veille, l'issue du challenge round de la Coupe Davis ne faisait plus aucun doute pour l'Australie. Roy Emerson et Rod Laver, associés en double, l'ont d'ailleurs démontré d'éclatante façon après 70 minutes de jeu en battant la paire mexicaine Rafael Osuna-Antonio Palafox par 7-5 6-2 6-4.

La Coupe Spengler débute mal pour le H.C. Viège

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL A DAVOS, GUY CURDY)

Viège a eu l'honneur d'ouvrir le 36me tournoi de la Coupe Spengler à Davos contre Klagenfurt.

Malheureusement, il ne s'est pas montré digne de cet honneur puisque le match qu'il a livré atteignait tout juste le niveau de la ligue nationale B. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce qu'il ait perdu contre un adversaire jouant avec deux gardiens et un Américain, en l'occurrence Palmer, gardien de l'équipe américaine des championnats mondiaux de 61.

Viège a compromis toutes ses chances d'obtenir un bon résultat durant la première partie du match. En effet, il était mené par 4-0 au deuxième tiers-temps et il a dû fournir un gros effort pour égaliser. Il se trouva sans ressources lorsque les Autrichiens ont marqué le cinquième but.

Pourtant, il restait encore dix minutes à jouer et Dieu sait si l'on peut réaliser de grandes choses en l'espace de dix minutes dans un match de hockey sur glace. Encore faut-il avoir la forme nécessaire.

Cette défaite le condamne déjà aux places obscures dans le tour final et pour peu que son match d'aujourd'hui tourne mal... contre Spartak, peut-il en être autrement ?

LE DEUXIEME MATCH

En tête de la deuxième division suédoise, Forshaga est une équipe rude qui appuie son jeu sur d'excellents défenseurs. Légèrement supérieur à Davos, il aurait dû gagner dans le temps réglementaire.

Malheureusement, il réussit au 3me tiers-temps un but qu'on lui refusa. Injustement ? Bien sûr. Mais les arbitres avouèrent n'avoir absolument rien vu. Ils consultèrent le juge qui affirma calmement que le palet n'avait pas dépassé la ligne. Un double filet fortement gelé (—25), l'empêcha vraisemblablement de constater les faits. Dans le doute abstiens-toi, s'est-il alors dit.

C'est pourquoi, il fallut avoir recours à des prolongations, le règlement de la Coupe Spengler n'admettant pas les résultats nuls.

Match tendu, incertain et piquant Spectaculaire par les interventions de Bassani qui se paya pas mal de fantaisies. Niveau plus élevé que celui qui l'a précédé, mais en somme, moins de belles phases que d'opposition directe homme à homme. Bref, la Coupe Spengler commence véritablement aujourd'hui.

AC Klagenfurt - Viège 5-4 (2-0 2-2 1-2)

5.600 spectateurs.
Arbitres : Gislefr - Katz.
Marqueurs : Puschnik (7e 1-0), Lemon 10e 2-0), Lemon (21e 3-0), Puschnik (26e 4-0), H. Truffer (31e 4-1), Pfammatter (37e 4-2), O. Truffer (43e 4-3), H. Truffer (43e 4-4), Williamson (50e 5-4).

Forshaga - Davos 2-1 apr. prolongations (1-0 0-0 0-1 1-0)

2.000 spectateurs.
Arbitres : Mueller - Schmid.
Marqueurs : Olsson (7e 1-0), Sprecher (43e 1-1), Sooker (65e 2-1).

Skieurs !

Une excellente excursion avec Geiger à Chandolin / Anniviers

La station de Chandolin a eu le plaisir de pouvoir offrir à ses hôtes un vol en hélicoptère, pouvant les transporter jusqu'au sommet de l'Illhorn (altitude : 2720 m.) et ce, à titre gratuit. Les heureux bénéficiaires de cette initiative ont pu admirer le merveilleux panorama qui s'offrait à leurs yeux et apprécier l'excellence des pistes de ski de Chandolin.

Devant le succès de cette initiative, la Commune de Chandolin a décidé de renouveler cette heureuse expérience samedi prochain 29 courant toute la journée, et ceci à titre gratuit.

L'hélicoptère sera piloté par M. Geiger lui-même.

Les amateurs de ski pourront juger des grandes possibilités qu'offre Chandolin.

Le ski-lift fonctionnera gratuitement toute la matinée et montera également les amateurs au sommet de l'Illhorn.

Cette initiative sera renouvelée dans le courant de la saison.

P 601-169 S

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
au Lido du Casino de Montreux
Tous les soirs, dès 21 heures
O O
SOIREES DE GALA
Orchestre **COSIMO GILE**
Vedette **HAROLD NICOLAS**
ATTRACTIONS :
THE OFARIM — chanteurs israéliens
THE AURÉLIEN — marionnettistes
JACQUELINE GILBERT — acrobate
GRAND BUFFET FROID - COTILLONS
1-2 janvier dès 16 heures
THE DANSANT avec **ATTRACTIONS**
Animateur **JEAN KREYON**
1-2 janvier dès 15.45
THE-CONCERT
Orchestre sous la direction de M. K. Spindler
Tarifs d'entrée : 31 déc. 15 fr. (taxe incl.), 1er janv. 8 fr. (taxe incl.)
Réservation : Tél. 6 24 70
SALLE DE JEUX

Dimanche 30 décembre
à la salle du Collège à
FULLY
dès 15 h. et dès 20 h.

GRAND LOTO

organisé par la section des Samaritains.
Jambons - Poupées - Fromages, etc.

la Source

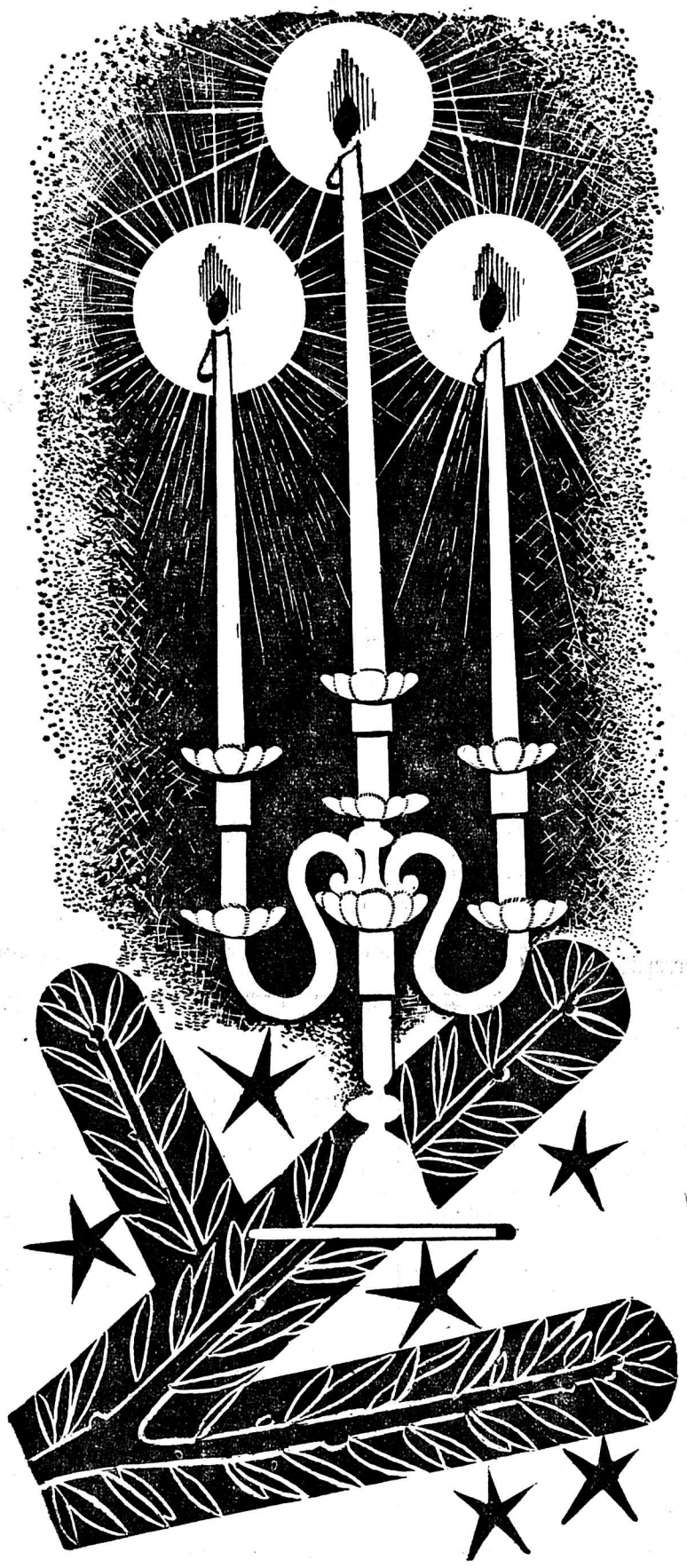

	Net
Suprême de foie d'oie « Louis Henri de Strasbourg » la boîte 130 gr. 1.95 — 7 %	1.82
Bisques de homards la boîte 425 gr. 3.35 — 7 %	3.12
Bouchées à la reine la boîte 500 gr. 2.10 — 7 %	1.96
Langouste Império la boîte 156 gr. 5.50 — 7 %	5.12
Jambon cuit les 100 gr. —.95 — 7 %	-.89
Salami suisse le kg 9.50 — 7 %	8.84
Escargots des Charbonnières la dz. 2.20 — 7 %	2.05
Dindes USA « de luxe » le kg	5.70
Lapin danois le kg 5.95 — 7 %	5.54
Fendant Clavien le lt par 2 lts, 2.80 — 7 %	2.61
Riesling Johannisberg de Fully la bout. 7/10 par 2 bout. 3.45 — 7 %	3.21
Dôle Gloire du Rhône la bout. 7/10 par 2 bout. 4.65 — 7 %	4.33
Mousseux « Astoria » cuvée réservée 7/10 la bout. par 2 bout. 4.50 — 7 %	4.19
Asti rosé Manzioli la bout. 7/10 par 2 bout. 5.75 — 7 %	5.35
Sayard grand mousseux la bout. 7/10 par 2 bout. 11.50 — 7 %	10.70

A TOUS NOS CLIENTS

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Meubles

Pour faute de place

nous vendons à des
prix imbattables
plusieurs
CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
STUDIOS d'occasion
... ainsi que plusieurs
MEUBLES NEUFS
LITS 1 et 2 pl. crin animal à des prix jamais vus !

Y. et H. BLANC
A côté du CAFE DE LA DIXENCE
Place du Midi - Sion - Tél. 2 21 78
Même Maison à Martigny-Bourg
Tél. (026) 6 06 96

Pour cause de liquidation de copropriété, il sera vendu aux

ENCHERES PUBLIQUES VOLONTAIRES

le samedi 19 janvier 1963, à 14 h. 30,

le Café-Restaurant du Tunnel à Martigny-Bourg, soit :

No 61 du RF fol. 1	WC et place de	17 m2
No 61 du RF fol. 2	habitation de	121 m2
	place de	15 m2
No 105 du RF fol. 2	hangar (dépendance act.)	56 m2
	place de	76 m2

avec tout le mobilier, 22 ch. 40 lits. Eau courante, bains, jeu de quilles en salle. Attenant à parc public.

Pour tous renseignements, s'adresser aux soussignés :

Me Jean-Charles PACCOLAT,
Me Bernard COUCHEPIN
avocats et notaires, MARTIGNY.

A la St-Sylvestre « chez Aimé »
Restaurant de l'Ouest

SOIREE EN MUSIQUE
Catillens offerts — Entrée libre

Travail rapide et soigné : Imprimerie Gessler S.A., Sion

GRONE - HALLE DE GYMNASTIQUE
le 31 décembre dès 20 h. et jusqu'à 4 heures

BAL DE ST-SYLVESTRE

organisé par la Société de Musique « La Marcelline ». Orchestre Michel Sauthier (6 musiciens).
Raclettes — Grillade

MEMENTO

RADIO-TV

VENDREDI 28 DECEMBRE

SOTTENS

7.00 Bonjour matinal ; 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos ; 7.30 Ici Autoradio Svizzera ; 11.00 Mitch Miller et son orchestre ; 11.15 Reportage sportif ; 12.45 Informations ; 12.55 Le Tour du monde en 80 Jours ; 13.05 Cette année à Lausanne; 16.00 Quentin Durward ; 16.20 Le Quatuor Kœckert ; 16.40 Franz-Joseph Hirt ; 17.00 Visite à l'Université du cœur ; 17.20 Musiques d'Europe ; 17.45 Bonjour les jeunes ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 19.00 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Votre dévoué Gaétan; 20.15 Prestige de la chanson; 20.35 Annales 1962 ; 22.00 Concert du vendredi ; 22.30 Informations ; 22.35 Deuxième partie du concert du vendredi ; 23.15 Fin.

SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.20 Le Tour du Monde en 80 Jours ; 20.30 L'Enfant et les Sortilèges ; 21.15 Reportage sportif ; 22.30 Le français unniversel ; 23.00 Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique populaire ; 6.50 Quelques propos sur votre route ; 7.00 Informations ; 7.05 Musique légère ; 7.30 Ici Autoradio Svizzera ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Nouvel-An dans la neige; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations ; 12.40 Le Radoi-Orchestre ; 13.30 Piano ; 14.00 Pour Madame ; 16.00 Concert désiré par nos malades ; 16.45 Jours enfuis ; 17.00 Instruments soli inhabituels ; 17.30 Pour les enfants ; 18.05 Programme de variétés ; 19.00 Chronique mondiale ; 19.30 Informations ; 20.00 Musique récréative ; 20.30 Der General und die Kaulquappen ; 21.30 Musique légère ; 22.00 Questions qui se posent ; 22.15 Informations ; 22.20 Les succès de 1762 ; 23.15 Fin.

TELEVISION

15.30 Coupe Spengler de hockey sur glace : Spartak Pargue-EHC Viège. 17.30 Fin. 20.00 Téléjournal. 20.15 Carrefour. 20.30 La leçon de chant. 20.55 Les Danses polovtsiennes du Prince Igor. 21.15 Coupe Spengler de hockey sur glace : EV Fuessen-HC Davos. 22.45 Dernières informations. 22.50 Le Téléjournal. 23.05 Fin.

SIERRE

Club athlétique, Sierre — (Section athlétique) — Entraînement : lundi soir, salle de gymnastique dès 19 h. 45 ; jeudi soir, salle de gymnastique dès 19 h. 45.

Ermitage — Ouvert jusqu'à 2 h. tous les soirs.

La Locanda. — Tous les soirs quintet « J Polizzi Brothers » - Fermeture à 2 h.

Pharmacie de service — Pharmacie ALLET, tél. 5 14 04.

CHALAIS

SFG — Les répétitions sont fixées pour les pupillettes lundi, actifs mercredi, pupilles, jeudi.

SION

SOCIETES

Chœur de dames, Sion — Les répétitions sont supprimées durant la période de la retraite. Pour la reprise, consulter la « Feuille d'Avis » du 2 janvier 1963.

Juniors A — Mercredi et vendredi à 19 h. 30.

Club sédunois de boxe. — Entraînements mardi et vendredi à 20 h.

Centre de culture physique athlétique — Entraînement lundi dès 19 h. ; mecredi de 10 h. 30 ; samedi à 16 h. 30.

JOC : Camp de ski à Montana du 30 décembre au 6 février 1963. La finance du cours est de 50 francs.

S'adresser chez M. André Carroz, Pro Familia, C8, à Sion.

PROGRAMME DE LA PATINOIRE ET DU H.C. SION

pour la semaine prochaine, 22. au 30. 12. 62

Vendredi 28 : 12 h. 45 à 14 h. 00 : Tournoi de Noël (Collège - Ecole sec.) 18 h. 30 à 19 h. 15 : entraînement HC Sion (II). 19 h. 45 à 20 h. 15 : entraînement HC Sion (I).

Samedi 29 : 12 h. 45 à 14 h. 00 : entraînement Club de patinage (jun.) 18 h. 15 à 20 h. 15 : Sion II - Monthey I (champ).

Dimanche30 : patinage. A St-Imier : St-Imier I - Sion I (champ).

Le comité

DIVERS

Université populaire, Sion — Interruption des cours du 2 décembre au lundi 7 janvier 1962.

Carrefour des Arts — Exposition Tapernoux et Linsig.

La Matze. — Tous les soirs le « Record Quintette » - Ouvert jusqu'à 2 h.

Musée de Valère : Archéologie et histoire.

Pharmacie de service : pharmacie Wuilloud, avenue du midi, téléphone 2 42 35.

Médecin de service : Dr Gay-Crosier.

Chirurgien de service : téléphoner à l'hôpital.

ARDON

Société de musique La Cécilia — Les répétitions ont lieu les mardi et jeudi de chaque semaine, à 20 heures précises ; tous les samedis dès 17 heures : cours de perfectionnement.

ARDON. - Bal de la St-Jean. Grande salle de la Coopérative dès 20 h. avec l'orchestre Michel Sauthier.

MARTIGNY

Pharmacie de service — Pharmacie MORAND, tél. 6 10 05.

MONTHEY

Dancing « Aux Treize Etoiles ». — Elio Sovannazi et son Orchestre. Ouvert jusqu'à 2 heures du matin.

ON NOUS ECRIT - ON NOUS ECRIT - ON NOUS !

A propos du nouveau code de procédure pénale

Le Code civil est, dit-on, celui des honnêtes gens; le code pénal celui des malhonnêtes gens. Il faut en dire autant de la procédure. Or, fort heureusement pour nous, les honnêtes gens sont encore en majorité. Rien d'étonnant dès lors ce que cette majorité se soucie peu d'une réforme de la procédure pénale, estimant qu'elle n'intéresse que les malfaiteurs, les juges, les avocats et autres gens de loi. Pourtant, chacun peut être victime d'un délit ou d'un crime ; chacun peut donc être amené à demander la protection de la loi pénale. D'autre part, tout chauffeur est un criminal en puissance, car la moindre étourderie au volant peut le conduire en correctionnelle et même en prison. Un jour viendra peut-être où la majorité des adultes conduira une auto, et ce jour-là, le droit pénal intéressera la plupart des adultes. En attendant, le public aurait tort de se désintéresser du code de procédure que nous allons voter le 13 janvier. Son excuse, c'est qu'il est généralement mal informé. De là l'abstention massive déjà constatée en pareil cas. Mais une étude complète de la réforme proposée déborderait largement le cadre de cet article. On se bornera donc, pour cette fois, à des généralités.

Notre procédure pénale est plus que centenaire. Vieil habit usé jusqu'à la corde, on l'a rapiécé tant bien que mal au cours des âges. Mais l'ensemble est disparate, peu cohérent, et oblige le praticien à rechercher la règle applicable dans un véritable maquis de lois additionnelles. Il fallait une bonne fois se décider à faire du neuf. Nous avons donc enfin un nouveau code, qui est prêt à être voté. Quelque peine que l'on ait prise à l'élaborer, il était inévitable qu'une loi de cette envergure (245 articles !) contienne des imperfections. Malheureusement, elle en contient trop. De prochains articles s'attacheront à le démontrer. A notre humble avis, il faut rejeter cette loi, ce qui permettra de l'améliorer, ne serait-ce qu'en éliminant un certain nombre d'erreurs. Il n'y aurait guère qu'une vingtaine d'articles à corriger pour avoir un texte tout à fait satisfaisant. Le Grand Conseil pourrait aisément en délibérer au cours des deux sessions prochaines, ce qui nous permettrait, dans moins d'un an, de présenter un projet qui rallierait tous les suffrages. Or, pour le projet actuel, c'est bien loin d'être le cas. Un comité s'est même créé pour le combattre, et nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit à ce propos dans ce journal. Cela nous promet de belles controverses, dans la presse et dans les conversations, et l'opinion sera enfin éclairée. Nous aurons ainsi atteint le premier de nos buts.

Louis de Riedmatten

A louer à Granges près de Sion

APPARTEMENT

comprenant 4 chambres, cuisine, salle de bains, cave et galetas, chauffage général au mazout.

Pour visiter s'adr. à Mme Marcel Dubuis, Café Industriel, Granges.

Imprimerie Gessler S.A. Sion

On prendrait une vache en

hivernage

Ecrire sous chiffre P 22084 S à Publicitas Sion.

Chalet

Retraité cherche à acheter, ou à louer à l'année, petit chalet 1 ou 2 pièces, pour vacances.

Faire offre avec détails et prix à M. D. Clerc,

Grands Pins 11, Neuchâtel.

Tél. (038) 5 97 87.

La grande détresse des oiseaux et du gibier

Les abondantes chutes de neige de ces derniers jours ont pour effet de rendre difficile, sinon impossible, la recherche de nourriture pour les oiseaux et le gibier. Ces animaux vivant dans la nature, ont besoin de beaucoup de calories pour supporter le froid et les intempéries. Si la neige persiste, c'est la famine, l'affaiblissement et la mort. Les oiseaux se rapprochent alors des habitations humaines où ils quémandent de la nourriture. Que donner aux oiseaux et au gibier ? Aux premiers, des grains, du pain ou divers déchets de table. Quelques petits oiseaux comme la mésange sont même carnivores. Aux chevreuils, lièvres, on suspend à des buissons abrités du refoin, des légumes, des betteraves, des choux, fruits tarés, etc.

Il est surtout recommandé de nourrir les petits oiseaux au sec et hors de portée des chats.

Quant aux chevreuils et lièvres, c'est aux chasseurs qu'appartient en premier lieu le nourrissage de ce gibier. Les Sociétés de chasse disposent de fonds pour venir en aide au gibier en détresse. Mais l'agriculteur a également intérêt à mettre ça-et-là quelques petites bottes de refoin sans quoi le lièvre affamé pourrait s'attaquer aux arbres fruitiers. « Ventre affamé, dit-on, n'a point d'oreilles ». Puisse le public entendre notre appel et faire quelque chose pour les animaux vivant dans la nature. Autant celle-ci peut-être généreuse durant la belle saison, autant elle peut être cruelle et impitoyable en hiver. Pensez-y !

Le Service Cantonal de la Chasse

Coiffures de fêtes

Studio

DE COIFFURE

vous présente ses compliments pour 1963

Rue de Lausanne Tél. (027) 2 38 76 SION

Rip Kirby

Copyright by « COSMOPRESS, Genève »

A VENDRE

CUISINIERE

une machine à laver et un buffet de cuisine, le tout pour Fr. 200.—.

Ecrire sous chiffre P 22087 S à Publicitas Sion.

A louer

chambre

meublée indépendante.

Tél. 2 49 34.

On cherche une

chambre

pour un jeune homme, si possible indépendante.

A la même adresse, à louer une

chambre

pour jeune fille.

S'adr. au 2 13 15 (le plus vite possible).

CAPITAINE CONAN

Roman de Roger Vercel
Prix Goncourt 1934

58

— Monsieur Conan. Un monsieur qui vous demande !...

Trois me regardèrent. Seul, le gros joueur resta immobile, le regard attaché à son jeu, ce fut à cela que je le reconnus.

— Te voilà !

La voix, elle n'avait point changé, sa voix armée, méfiante des mauvais jours. C'était celle qu'il avait eue pour m'accueillir avec les mêmes mots, le jour où j'étais monté dans sa chambre de Gorna Bania, pour le Bulgare de l'escalier.

Je m'excusai :

— Je suis passé... Alors, je me suis rappelé... Jamais je n'avais eu l'occasion... La flemme d'écrire.. On se perd de vue... C'est la vie !...

Il me laissa bafouiller, puis se leva :

— Amène-toi.

Debout, il était effrayant de ventre. Et son cou ! Son cou qui débordait en bourrelets, sa démarche de vieux où tout le pied traînait sur le parquet !...

Il m'emmena dans la salle voisine, la salle de bal traversée de guirlandes en papier et me fit asseoir devant le pick-up. Je rassemblai un sourire qui tomba sous son regard, et je fis effort pour dire :

— Alors, qu'est-ce que tu deviens ?

Puis j'essayai, en le regardant, d'en retrouver un souvenir, et je fus saisi d'une vraie panique en m'apercevant que sa monstreuse image venait de détruire, de dégrader le passé que j'étais venu chercher là !

— Oui... Qu'est-ce que tu deviens, depuis le temps ?...

Il leva ses paupières lourdes. Je ne reconnus pas non plus son regard.

— Comme tu vois : je finis de crever.

Je réussis à rire.

« Mais je crève, en décomposant, comme au maniement d'armes... C'est plus long... Toi, tu n'as changé que juste ce qu'il faut... Un petit peu...

Incapable de rattraper deux idées, je ne pus que répéter stupidement :

— Dame, depuis le temps !...

Mais je parvins à dire le mot pour lequel j'étais venu :

— Tu te rappelles ?

— Si je me rappelle !...

La voix étranglée, poignante me bouleversa. Je lui saisis les mains, ses pauvres grosses mains molles ;

— Eh bien, quoi, alors, mon pauvre vieux ?...

Il haussa les épaules, comme il le faisait jadis à tout propos, mais si lentement, cette fois, si pesamment !

— T'aurais mieux fait de ne pas venir, Norbert !... Je pensais à toi souvent et je me disais : « Au moins, lui, il ne m'aura connu que vivant ! »... Je m'étais arrangé pour qu'on t'envoie ma croix, deux ou trois photos, mes citations, des bricoles... Le médecin ne m'en donne pas pour six mois : le foie pourri, mon vieux !... Tu te serais dit, en recevant ça : « Ce sacré Conan, quand il rossait les cognes à Bucarest ; quand il nous baladait, avec le père Dubreuil, dans les tranchées de Burmuchli ; quand il descendait de sa butte, sur le Dniester !... » Et puis, voilà que tu t'amènes !...

Navré, je demandai :

— Mais tu n'as donc personne ici, à qui te raccrocher ?... avec qui causer ? Il n'y a pas d'officiers de réserve ?

Il sursauta :

— Des gars qui mettent leur uniforme le 14 juillet, avec les pompiers !... Peut-être que si t'étais venu plus tôt... Ou alors si tu m'avais laissé filer à Biribi, dans le temps, quand tu distribuais les billets, avec Beuillard, Grenais, mes anciens !... Enfin, c'est la vie, comme tu dis, cette pauvre vieille putain de vie !...

Il se leva :

— Je ne t'invite pas à dîner : ce ne serait point rigolo pour toi, et puis je n'en ai pas le droit !... Ma femme me ferait une scène... C'est comme ça ! On ne fait pas ce qu'on veut !... Quelle heure as-tu ? Cinq heures ?... Je devrais être rentré. Faut que je file... Tu n'as même pas bu ton bock !... Adieu, vieux, et merci tout de même !...

Il arrivait à la porte, il l'ouvrit, mais il se retourna :

— Te rappelles-tu ce que je te disais à Gorna, qu'on était trois mille, au plus, à l'avoir gagnée, la guerre ?... Ces trois mille-là, t'en retrouveras peut-être parfois un ou deux, par-ci, par-là, dans un patelin ou un autre... Regarde-les bien, mon vieux Norbert : ils seront comme moi !

FIN

Notre prochain feuilleton

UNE CONFIDENCE DE MAIGRET

Roman de Georges Simenon

L'ARLEQUIN

présente son GRAND SPECTACLE DE FETES

DU VENDREDI 28 DECEMBRE AU JEUDI 3 JANVIER

DIMANCHE 30 décembre et MARDI 1er janvier matinée à 15 heures

APRES «BEN-HUR» UN SPECTACLE GRANDIOSE ET EMOUVANT

Un récit du temps où le Christ vivait parmi les hommes

METRO-*GOLDWYN*-MAYER
présente
UNE PRODUCTION
SAMUEL BRONSTON

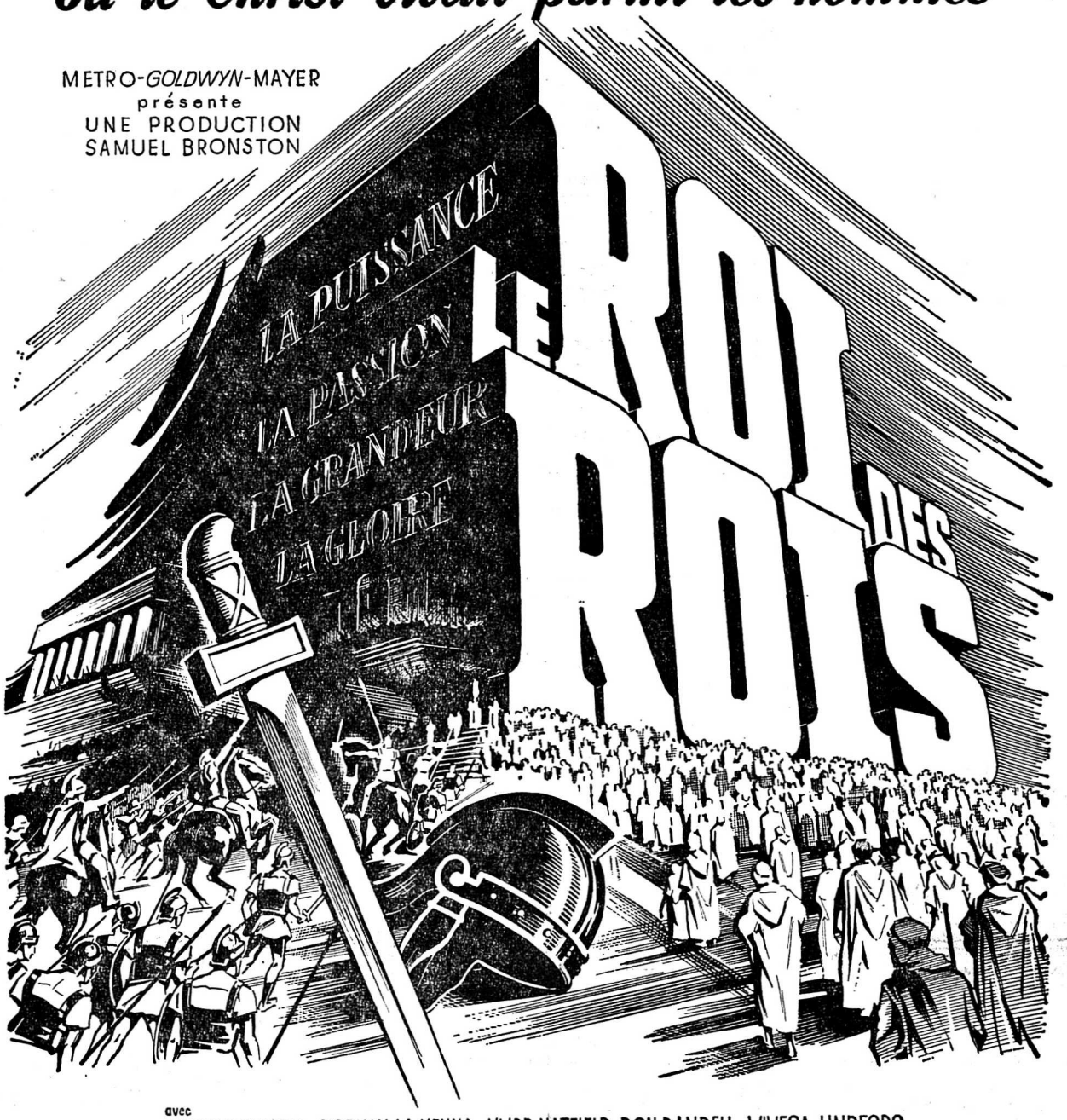

Critiques de presse :

LE ROI DES ROIS, conte, avec beaucoup de talent, de ferveur et de simplicité, l'histoire de Jésus. Il l'a parfaitement réussie en sachant émouvoir et susciter le respect. Certaines scènes sont inoubliables. L'acteur qui incarne le Christ a un visage si pur et un regard si lumineux qu'il arrive parfois à faire oublier qu'il s'agit de cinéma.

Critiques de presse :

Le Vatican s'est déclaré enchanté du « Roi des Rois », et je ne saurais faire moins. Cette histoire du Christ est certainement la plus belle jusqu'à nos jours. On ne saurait manquer d'aller voir la plus belle histoire du monde, admirablement mise en scène. Pendant ces fêtes de FIN D'ANNEE, il faut aller voir cette fresque grandiose.

Dès 16 ans

avec
JEFFREY HUNTER · SIOBHAN McKENNA · HURD HATFIELD · RON RANDELL · VIVECA LINDFORS
RITA GAM · CARMEN SEVILLA · BRIGID BAZLEN · HARRY GUARDINO · RIP TORN
FRANK THRING · GUY ROLFE avec MAURICE MARSAC · GRÉGOIRE ASLAN et ROBERT RYAN dans le rôle de Jean-Baptiste

Scenario de PHILIP YORDAN · Réalisation de NICHOLAS RAY · Production de SAMUEL BRONSTON · Musique de MIKLOS ROZSA

FILMÉ EN SUPER-TECHNIRAMA 70 M/M TECHNICOLOR®

Parlé français

VU SON IMPORTANCE (DUREE 3 HEURES)
les séances commenceront à l'heure précise

PRIX IMPOSE DES PLACES :
3.— 3.50 4.—

St-Sylvestre !

Pour garnir les plats de votre Réveillon
n'oubliez pas les produits valaisans

JAMBON - VIANDE
séchés à l'air

Spécialité de pâté froid

Lamon
BOUCHERIE—SION
✆ 2 10 54

Pour les fêtes

Fondue bourguignonne
Langues de cheval et poulain
Cervelles
Cheval 1er choix

Boucherie Chevaline Schweizer, Sion
Tél. (027) 2 16 09

MARTIN BAGNOUD
SIERRE
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES & ACHATS
ASSURANCES

SALAMI

Type italien	9.—
Saucisson vaudois	8.50
Saucisse de ménage	4.—
le kg. franco dep. Fr.	40.—

c. remb.

H. Von BURG, Boucherie
VEVEY Vd. Tél. (021) 51 21 42

Vous serez toujours bien servi

à la
Charcuterie NICHINI
Rue du Rhône — SION

POUR NOUVEL AN, nos
Volailles et charcuterie fine

Se recommandent :
G. NICHINI & FILS
✆ 2 12 78
La Maison des Spécialités

Sur demande, nous préparons les volailles prêtes à cuire

Service à domicile

Prière de passer vos commandes assez tôt

Nous présentons à notre aimable clientèle nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Feuille d'Avis : partout

TAPIS

A vendre quelques pièces ayant légers défauts avec forts rabais, soit :

1 milieu bouclé 160 x 240 cm., fond rouge, **Fr. 45.—**

1 milieu bouclé 190 x 290 cm., fond rouge, **Fr. 65.—**

20 descentes de lit moquette, 60 x 120 cm., fond rouge ou beige, la pièce **Fr. 12.—**

1 milieu moquette fond rouge, dessin Orient, 190 x 290 cm., **Fr. 90.—**

1 tour de lit Berbère, 3 pièces, **Fr. 65.—**

1 superbe milieu, haute laine, dessin Afghan, 240 x 340 cm., à enlever pour **Fr. 250.—** (Port compris)

KURTH
Rives de la Morges 6, MORGES. Tél. (021) 71 39 49.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

KAISER
Le bon Café

A vendre

CUISINIERE ELECTRIQUE

dernier modèle, état neuf, frigo, lits 1 et 2 places, divans, 20 matelas, crin végétal et tissus parfait état à Fr. 25.— pièce. Duvets, commodes, armoires, tables, coiffeuses, etc. **86 Gd Rue, 1er étage, Montreux, tél. (021) 6 60 18.**

RESTAURANT

HÔTEL CENTRAL

MARTIGNY

Son Menu de St-Sylvestre
Son Menu du Jour de l'An
Orchestre – Cotillons

Réservez votre table :
Tél. (026) 6 01 84

Association valaisanne des Patrons Boulangers-Pâtissiers

BRAMOIS

Halle de gymnastique

GRANDE SOIREE

de St-Sylvestre organisée par le FC Bramois et conduite par l'orchestre

Alain Bernard, Genève
(6 musiciens)

TIRAGE DE LA LOTERIE DU H.C. GRIMISUAT

Le tirage effectué par devant notaire, a donné le résultat suivant :

1) le poste de TELEVISION est gagné par le No **2087.**
2) la sonnette MORIER est gagnée par le No **2048.**
3) le RASOIR électrique est gagné par le No **2858.**
4) La TROTINETTE est gagnée par le No **2405.**
5) Les PATINS sont gagnés par le No **3000.**
6) La caisse de BOUTEILLES est gagnée par le No **2074.**

Grimisuat, le 23 décembre 1962.

HOTEL - RELAIS DU GRAND QUAI

MARTIGNY

Tortue Claire en Tasse
*
Cuisse de Grenouilles
à la Provençale
ou
Filets de Soles Normande
ou
Asperges Sauce Mayonnaise
*
Poussin du Pays à la Broche
ou
Tournedos Rossini
Pommes Dauphines
Cardons et Petits Pois
Salade
*
Mandarine Givrée
*
MENU à Fr. 15.—

Prière de réserver votre table
Tél. (026) 6 10 50

JOUR DE L'AN
Menu de circonstance

BUFFET DE LA GARE

SAINT-MAURICE

Son souper de St-Sylvestre

Se recommande : Jos. CHEVRE
Tél. (025) 3 62 18

HOTEL DE LA GARE ET TERMINUS

Marius Beytrison
Chef de cuisine

MARTIGNY

Dès 20 heures 30
DINER AUX CHANDELLES
ST-SYLVESTRE 1962

Le Médaillon de Foie gras
de Strasbourg à la Gelée
La Salade Céleri
☆
Le Cristal de la Petite Marmite
au Sandemann
☆
Les Suprêmes de Sole
Marguery
☆
Les Tournedos aux Rognons
Les Pommes Gaufrettes
La Bouquetière de Légumes
☆
Le Parfait Glacé
au Grand Marnier
☆
Les Mignardises Porte-Bonheur
●
Prière de réserver votre table.
Ø (026) 6 15 27

MENU à FR. 18.—.
ORCHESTRE - COTILLONS

SAINT-MAURICE (VS)

Rôtisserie du Bois-Noir

Ø (026) 6 46 53

MENU DE ST-SYLVESTRE
ET JOUR DE L'AN

Consommé au Sandemann
☆
Foie gras de notre fabrication
Toasts et Beurre
☆
Les Véritables Coquilles
St-Jacques Marinières
☆
Côtes de Bœuf grillées
Henri IV
Sauce Béarnaise
Pommes Lorette
Epinards en branches
au Beurre
☆
Plateau de Fromages
☆
Parfait Glacé
au Grand Marnier
Friandises

QUALITÉ IRRÉPROCHABLE.
RÉSERVEZ VOTRE TABLE.

CAFE DE LA PROMENADE

SION

ST-SYLVESTRE

Menu Fr. 15.—

Consommé double au Porto
*
Hors-d'œuvre riche
*
Filet Mignon
Sauce « Promenade »
Jardinière de Légumes
Pommes Parisiennes
Salade Mimosa
*
Coupe Porte-Bonheur
*
Réservez vos tables à l'avance
Tél. 2 33 53

AUBERGE DE LA TOUR D'ANSELME

Ø (026) 6 22 44

DINER DE ST-SYLVESTRE

31 décembre

Menu à Fr. 25.—

Cocktail de Langouste
☆
Consommé Royal
☆
Langue de Bœuf
à la Périgourdine
Pommes nature
Salade verte
☆
Sorbet au Champagne
☆
Canard rouennais
au Chambertin
Cardons à la moelle
Pommes Anna
Salade Mimosa
☆
Coupe Saint-Sylvestre
☆
Cotillons

Lunch du 1er janvier
Menu à Fr. 15.—

Prière de réserver votre table

RESTAURANT

« LA CLARTE »

SION

Menu de St-Sylvestre 1962

Les Délices de Strasbourg
sur socle doré
☆
L'Essence de Charolais
Royal
☆
Les Filets Normands
Belle Aurore
avec
La Bordure Créole
☆
Le Chapon à la mode
de Grand-Mère
Les Cardons à la Crème
Les Pommes Lorette
La Salade Mimosa
☆
Le Soufflé glacé
Porte-Bonheur
Friandises
●
PRIX FR. 16.—

C. Blanc Morisod
Ø 2 27 07

LE CAFE-RESTAURANT VALESIA

RIDDES

souhaite une Bonne et Heureuse Année à sa fidèle clientèle et lui propose ce menu pour la

ST-SYLVESTRE

Roulade de Saumon fumé
Argenteuil
*
Salade Niçoise
*
Consommé au Parmesan
*
Tournedos Cordon Rouge
Pommes Allumettes
Salsifis aux Fines Herbes
Salade de Saison
*
Ronde de Fromages
*
Coupe Ninon

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion.
Mme Karl Schmid Tél 2 29 40
de 9½ à 12 h et dès 18 h

L'HOTEL DE LA GARE

CHARRAT
vous présente

Son MENU de Saint-Sylvestre

Consommé au Porto
☆
Truites Meunières ou
Vol-au-Vent
☆
Tournedos Rossini ou
Gigot d'Agneau
☆
Dessert
●●
Se recommande :
Auguste L'HOMME
Tél. (026) 6 30 98

BUFFET C.F.F. SION

31 DÉCEMBRE ET 1er JANVIER

Menus de circonstance

Nous présentons à notre fidèle clientèle nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Ch. Amacker
Ø 2 17 03

CAFÉ-RESTAURANT

« DES PROMENEURS »

ITRAVERS s/LOYE

St-Sylvestre - Nouvel An

SOIREE
au son de l'Accordéon

ASSIETTES FROIDES DES MOULINS

H. Savioz-Rey
Ø 4 21 76

A VENDRE

guitare de jazz

S'adresser à Case postale 277, Sion 1.

A vendre un

veau mâle

pour l'élevage, marque métallique. Issu de mère lutteuse, reine à l'Alpage de Crettaz, Les Haudères. Très forte laitière.

S'adresser à Henri Trovaz, Les Haudères.

A VENDRE

1 vache

prête pour la boucherie.

Tél. (027) 2 11 82.

A VENDRE 1 belle

vachette

d'un mois, de race.

Tél. (027) 2 40 03

A vendre meuble combiné

télévision-radio-pick-up

neuf. Valeur 2450 fr. laissé à 2000 fr.

Tél. (027) 4 71 65.

A vendre

CITROEN 2 CV

week-end 1960, bon état. A la même adresse, on cherche

APPRENTI MECANICIEN

sur autos.

Tél. (027) 5 27 30.

A vendre

hache-paille
et
coupe-racines

neuf et un d'occasion, ainsi que

tracteurs

Massey-Harris, Ferguson et International, d'occasions.

Tél. (027) 2 34 14.

A vendre belle

laie

portante pour le mois de janvier.

Tél. (027) 2 21 08.

Télévision

Appareil grand écran, complètement revisé, garantie. A vendre avec antenne : Fr. 650.—. **Tél. (021) 25 54 24 (repas).**

CINEMA LUX

Du VENDREDI 28 décembre au JEUDI 3 janvier

Tous les soirs à 20 h. 30
DIMANCHE 30 déc. et MARDI 1er janvier, matinée à 15 h.

FERNANDEL

est éblouissant de fantaisie dans

L'ASSASSIN EST DANS L'ANNUAIRE

Une réalisation de LEO JOANNOY d'après le roman de CHARLES EXBRAYAT, avec GEORGES CHAMARAT - MARIE DEA HENRI CREMIEUX - ROBERT DALBAN, etc.

UN FILM POLICIER A FORTES SENSATIONS...

Faut-il, oui ou non, se méfier des imbéciles ?
Un nouveau succès de

FERNANDEL

Dès 16 ans révolus

CINEMA CAPITOLE

Du VENDREDI 28 décembre au MERCREDI 2 janvier

Tous les soirs à 20 h. 30
DIMANCHE 30 déc. et MARDI 1er janvier, matinée à 15 h.

LE FILM QUI VOUS FERA HENNIR DE JOIE !

ROGER PIERRE - JEAN-MARC THIBAULT
et leur ami BERLINGOT dans

1 CHEVAL POUR 2

Léger, jeune et gai, d'un comique tranchant

UN FILM QUI FRAPPE ET QUI RENVERSE !

Scénario et dialogues de ROBERT DHERY
avec la participation de
ROBERT DHERY - PIERRE TCHERNIA
et RENE-LOUIS LAFFORGUE

Une réalisation d'équipe tournée dans une
BONNE HUMEUR COMUNICATIVE
Enfin
UN FILM FRANÇAIS SPIRITUEL, LEGER, FIN ET RAPIDE

Dès 16 ans révolus

DEUX JOYEUX SPECTACLES POUR LES FETES

Appareil ménager toujours à votre service

de grand rendement, simple et de confiance. C'est Miele, la machine à laver la vaisselle entièrement automatique aux avantages extraordinaires: grande capacité, lave et rince avec une rare efficacité due à son système à jet bilatéral. Son boiler autonome la dispense de tout appel d'eau chaude extérieure. Une démonstration vous convaincra.

Miele

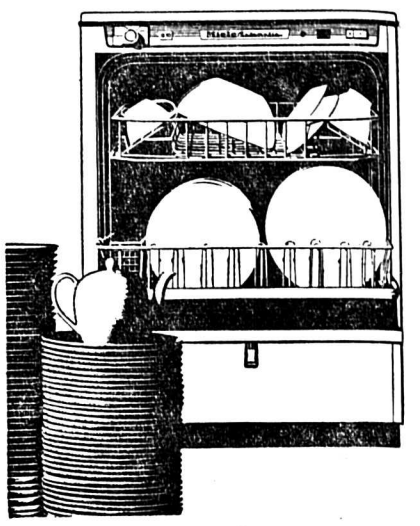

Agence Miele

R. REYNARD
SION
Les Rochers - Place du Midi
Tél. (027) 2 38 23

A VENDRE

villa

à 6 km. de Sion. 5 pièces, tout confort, possibilité de faire logement sous-sol. Prix Fr. 115.000—.

Pour traiter Fr. 65.000—.

Ecrire sous chiffre P 22079 S à Publicitas, Sion.

CARTES DE RABAIS

A partir du 1er JANVIER 1963, toutes les Cartes de Rabais actuellement en circulation seront ANNULEES. Seules seront VALABLES LES NOUVELLES CARTES qui ne seront délivrées que :

1) **AUX COUTURIERES**
2) **AUX CAFETIERS-RESTAURATEURS**

Pour l'obtention d'une nouvelle Carte, veuillez s.v.p. présenter les pièces suivantes :

a) pièces justifiant votre activité actuelle dans une de ces deux professions ;
b) 1 photo passeport.

La Carte, pour être valable, doit également être signée par le titulaire.

GRANDS MAGASINS Gonset SA
SION

HALTE AU FROID

Les **nouveaux modèles** de **fourneaux à mazout** sont prêts à **vous protéger** des grands froids.

Forme élégante

Système d'allumage spécial par mèche automat.

Modèle en fonte émaillée

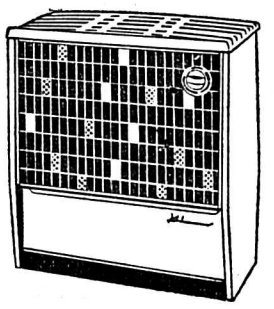

à partir de **348.-**

Sur demande :
Envois de prospectus

Devis d'installation pour pompe électrique et citerne

Offre : pour reprise de votre ancien fourneau.

au Ménage Moderne

BRUTTIN-GAY-BALMAZ - SION
Rue du Rhône 29 - Tél. (027) 2 48 86

St-Sylvestre - Nouvel-An

La Salle de l'Union à Vétroz

vous attend pour ses trois grandes nuits de la danse, dimanche 30, lundi 31 et mardi 1er, avec le célèbre orchestre genevois « Les Majork's ».

AMBIANCE DU TONNERRE
Nouvel-An : Thé dansant.

RESTAURANT DE FULLY

W. MICHELLOD

MENU DE ST-SYLVESTRE

Foie gras du Périgord
Céleri Mayonnaise

*

Consommé au Porto

*

Filets mignon aux Morilles
Pommes Frites
Endives Meunière
Salade de saison

*

Soufflé glacé « Bonne Année »

*

Menu à Fr. 13.—

Prière de réserver vos tables à l'avance.

Tél. (026) 6 33 59

On cherche à reprendre en location ou gérance

café ou bar à café

éventuellement

hôtel garni

Paiement comptant.

Ecrire sous chiffre P 17651 S à Publicitas Sion.

Pour cessation de commerce, dès le 1er janvier 1963, à vendre

agencement de boulangerie

ainsi que diverses machines.

Boulangerie *BAUMGARTNER, LA TOUR-DE-PEILZ*, tél. (021) 51 20 06.

Imprimerie Gessler

Le centre de la formation professionnelle de Sion

Conformément au rapport qu'elle a présenté au Grand Conseil sur le projet de budget 1963, la Commission des Finances s'est réunie le 11-12-1962, sous la présidence de M. le député Alfred Escher, pour procéder à l'examen des crédits pour le Centre de formation professionnelle de Sion.

Après avoir pris connaissance des rapports très détaillés de M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département de l'instruction publique et de M. Ch. Zimmermann, architecte cantonal, la Commission des Finances constate :

1. que le devis global de construction et d'équipement en machines, matériel et mobilier se monte à frs		13.800.000.—
2. que le crédit selon le message du 8-4-1958 se monte à	6.480.000.—	
3. que les prévisions actuelles des participations de la Confédération, de la Ville de Sion et des Associations professionnelles et décoration, se montent à	3.100.000.—	9.580.000.—
4. que les crédits supplémentaires demandés se montent par conséquent à		4.220.000.—

Ces crédits sont motivés comme suit :

a) les hausses intervenues depuis l'année 1957 où le message a été élaboré (20 % environ. Ces hausses englobent la construction, les machines et le mobilier	1.800.000.—
b) **les fondations spéciales** (cuvelage, étanchéité et pilotage) que le message ne pauvait prévoir puisque l'emplacement n'était pas connu à cette époque. Les sondages et études du terrain ont été effectués à temps, soit lors de l'établissement des plans définitifs et des soumissions. Elles ne constituent donc pas une surprise de construction et se montent à	680.000.—
c) **les aménagement extérieurs** d'une surface de terrain supérieure à celle prévue lors de l'établissement du message (26.000 m2 au lieu de 10.000 m2), soit env.	460.000.—
d) **l'adaptation du programme de construction et d'équipement** qui a été décidée par le jury et remaniée en cours d'exécution, en tenant compte des besoins des professions et des impératifs d'une exploitation rationnelle. Les études des besoins en équipement (matériel et machines) n'ont pu être valablement établies qu'après la nomination des chefs d'ateliers et la mise au point avec les associations professionnelles. Cette adaptation du programme est évaluée à	1.280.000.—
TOTAL	4.220.000.—

Sur la base de ces indications, la Commission des finances constate :

1) que les postes : hausses, fondations spéciales et aménagements extérieurs concernant des dépenses qui sont le corollaire inéluctable de la décision du peuple octroyant les crédits nécessaires. Par conséquent, elle proposera au Grand Conseil d'accorder ce montant de Fr. 2.940.000. sous forme de crédit supplémentaire.

2) Quant à la demande de crédits supplémentaires relative à l'adaptation du programme (1.280.000.—) elle concerne une dépense absolument nécessaire qui découle aussi, virtuellement, de la décisison votée par le Grand Conseil et le peuple en 1958. Il y a d'autre part lieu de noter que cette dépense n'est pas encore engagée, car les aménagements extérieurs et une partie des machines des ateliers de la métallurgie ne sont pas adjugés. Il n'y a par conséquent pas de retard pour la présentation de la demande de crédit.

La Commission des Finances constate cependant l'urgence d'une décision, car retarder les commandes nécessaires pour achever l'équipement des ateliers des métaux, aurait pour conséquence, étant donnés les délais et les hausses continues, de retarder d'une année l'exploitation de ces ateliers dont l'ouverture est urgente. Elle proposera donc également au Grand Conseil d'accorder ce montant sous forme de crédit supplémentaire.

La Commission des Finances a procédé ensuite à une visite du Centre de formation professionnelle de Sion, commentée par M. l'architecte Morisod. Elle constate que c'est un instrument bien adapté aux besoins de l'économie du pays et appelé à rendre de multiples services, non seulement à la jeunesse, mais à toutes les professions.

La Commission des Finances du Grand Conseil,
Le rapporteur : Marc Constantin.

Assemblée primaire du Conseil communal

SAVIESE. — Sous la présidence de M. François Luyet, président de la commune, cette assemblée eut lieu le 22 décembre 1962 à la salle des votations de la Maison de commune de St-Germain.

Une septantaine de citoyens y prirent part. Les points à l'ordre du jour étaient les suivants : lecture et approbation du budget communal et bourgeoisial 1963, lecture et approbation du nouveau règlement bourgeoisial.

En ce qui concerne le budget, la discussion ne dura guère et celui-ci fut accepté par l'assemblée.

Cependant, quelques questions furent posées à M. le président. On a réclamé le plan de financement des comptes spéciaux ainsi que le plan d'aménagement pour l'utilisation de plus de Fr. 100.000.— dans les dépenses des travaux publics. M. le Président ne prévoit pas de procéder d'une manière systématique à l'amortissement des dettes sur les grands travaux, mais de le faire « dans la mesure du possible ». Cette manière de faire est particulièrement dangereuse car il ne suffit pas d'aménager mais il faut aussi penser à payer. Si la période de haute conjoncture actuelle ne permet pas de procéder à un amortissement régulier, devons-nous compter sur des jours meilleurs ? Il est à remarquer que sur les 8 comptes ouverts pour des travaux, aucun amortissement n'a été versé sur les comptes 1961.

La délibération devint plus tendue lors du second sujet. En effet, le remplacement de l'ancien règlement bourgeoisial, qui date de la fin du siècle dernier, s'avérait nécessaire.

M. l'ancien conseiller R. Varone s'étonne que pour un objet aussi important, comportant de nombreuses modifications, on se contente de lire et de faire approuver séance tenante ce statut qui engage tout l'avenir de nos avoirs bourgeoisiaux. Il propose l'envoi d'un exemplaire du règlement à chaque ménage et de porter jusqu'à la prochaine assemblée primaire en mars 1963 la votation sur l'acceptation de cet objet. MM. G. Roten et M. Zuchuat soutinrent ce point de vue.

Le Président se refuse de passer cette proposition aux voix et procède à la lecture, article par article. De nombreuses questions furent soulevées.

Par bulletins secrets, ce nouveau règlement comportant une quarantaine d'articles a été adopté par 39 voix.

Brasserie
« LA ROMANDE »
SION
Dieing-Keck, chef de cuisine

Menu St-Sylvestre aux Chandelles
Fr. 14.—

Filets de Sole aux amandes
Pommes vapeur
☆
Le véritable Oxtail clair au sherry
☆
Délice de veau St-Sylvestre
Jardinière de légumes
Pommes croquettes
☆
Salade Mimosa
☆
Choix de fromages
☆
Coupe Porte-Bonheur

Prière de réserver vos tables.
Tél. 2 31 08.

AMBIANCE - GAITÉ.

† Mme Vve Adèle Bovier

BRAMOIS (Pd). — Mercredi matin est décédée à l'âge de 87 ans Mme Vve Adèle Bovier, l'une des doyennes de la commune. Originaire de Leytron, elle était venue habiter chez une de ses filles à Bramois, il y a une dizaine d'années. Elle était la veuve de M. François Bovier, grand propagandiste du mouvement «Raffeiseniste» en Valais, et la belle-mère de M. Antoine Bitschnau, ancien directeur de la fanfare Laurentia et de M. Jules Bitschnau, secrétaire du conseil bourgeoisial, ainsi que de M. Maurice Follonnier, auto-transports à Sion.

Selon sa demande, elle sera enterrée à Leytron, aux côtés de son mari, qui avait aussi exprimé le désir de voir sa femme près de lui pour le dernier sommeil. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Fête patronale

ARDON (Md). — On a célébré hier la saint Jean, fête patronale de la paroisse d'Ardon. La célébration solennelle aura lieu dimanche, mais à cette occasion un grand bal a toutefois été mis sur pied hier soir au hall populaire d'Ardon.

Noël du Syndicat chrétien

GRONE (Gd). — La section de Grône du syndicat chrétien réunissait dimanche ses membres, accompagnés de leur famille, à la salle de conférences pour fêter Noël.

Un programme très bien choisi devait maintenir une ambiance joyeuse tout au long de cette journée.

Sitôt après l'ouverture de la fête par le président de la section locale, M. G. Bruttin, on passa à la projection de plusieurs films. Ces derniers présentés et commentés par M. Bachmann furent très appréciés.

L'ambiance devint plus chaleureuse encore lorsque l'on procéda à la distribution de gourmandises et de vin, car il est vrai que « in vino veritas ».

Plusieurs productions enfantines, synchronisées par Mme Allégroz, précédèrent l'arrivée de « Chalande », qui tiendra ses jeunes « fans » en haleine jusqu'à la fin de cet inoubliable après-midi.

Décisions du Conseil d'Etat du Valais

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat du Valais a pris les décisions suivantes :

Nominations

SION

Il a nommé provisoirement M. Ernest Gross, technicien en génie civil, comme technicien au Service cantonal des Ponts et Chaussées au Département des Travaux publics.

SION

Il a autorisé Mlle Jeanine Ribordy de Sembrancher, porteur du diplôme fédéral suisse de médecine, à pratiquer la médecine sur le territoire du Valais.

Il a autorisé Mlle Marcelle Donzé, des Breuleux, esthéticienne, à pratiquer cet art sur le territoire du Valais.

Il a autorisé le Consortage de la route vinicole Fornioz-Savièse à adjuger les travaux de génie civil concernant la route Fornioz-Savièse.

Il a agréé avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Gilbert Berthod comme taxateur au Service cantonal des Contributions.

SION

Il a nommé provisoirement Mlle Marie-Thérèse Fournier à Veysonnaz, comme sténo-dactylographe au Service des Ponts et Chaussées.

SALQUENEN

Il a transféré Mlle Grety Mathier, actuellement employée au Service des améliorations foncières, au poste de secrétaire-dame à la Bibliothèque et aux Archives cantonales.

ST-MAURICE

Il a nommé M. Marcel Mottet, licencié en droit, comme préposé substitut au Registre du Commerce de St-Maurice.

LALDEN

Il a nommé M. Anderren Ludwig à Lalden, jusqu'à maintenant commis aux Ponts et Chaussées, comme secrétaire-traducteur au Service des routes nationales.

Monthey et le lac

Rétrocession de droits

MASSONGEX (Rb). — Nous apprenons que c'est M. Victor Ruppen qui a été chargé de l'établissement des formules pour la rétrocession des droits de douane sur les carburants aux propriétaires de machines agricoles à benzine ou à huile.

Happé par une auto

ST-GINGOLPH (FAV). — Un ouvrier agricole de l'endroit, M. Frédéric Péray, âgé de 58 ans, revenait d'une forêt et circulait au bord d'une route quand, pour des raisons que l'enquête s'efforce d'établir, il fut happé et tué sur le coup par une voiture.

La dernière foire de l'année

MONTHEY (Rb). — Nous apprenons que la prochaine foire qui doit se tenir à Monthey se déroulera dans quelques jours, c'est-à-dire le lundi 31 décembre. Cette dernière foire de l'année connaîtra sans doute une grande affluence.

Les cours complémentaires se poursuivent

MONTHEY (Rb). — L'on sait que les cours complémentaires sont centralisés à Monthey, dans le bâtiment de l'ancienne manufacture de tabac. Les prochains cours auront lieu aux dates suivantes : classe 1945 : du 7-1 au 26-1. Classe 1944 : du 28-1 au 16-2. Quant à la classe 1946, elle terminera ses cours le 29 décembre.

Avec le Chœur mixte

VOUVRY (Rb). — Le Chœur mixte de Vouvry, que préside avec compétence M. Morand, a donné récemment sa soirée au cours de laquelle de nombreuses productions furent présentées au public. Une compagnie théâtrale de Troistorrents se fit vivement applaudir. Une belle réussite à l'actif du Chœur mixte.

Pour les amateurs de peinture

MONTHEY (Rb). — Nous apprenons qu'un cours de peinture s'ouvrira à la rue du Simplon à Monthey dès le 1er janvier de l'année prochaine. C'est l'artiste Evedelisle qui les donnera.

Monthey privé d'eau

MONTHEY (An). — Depuis 13 h. 30, hier, toute la ville a été privée d'eau à la suite d'une rupture de conduite. On pense que les travaux de réparation dureront au moins deux jours.

Jambe fracturée

LES EVOUETTES (An). — Le petit Jérémie Picon, âgé de 3 ans, a fait une chute et a eu la cuisse brisée. Il a dû être hospitalisé à Monthey.

UN BUT DE PROMENADE :
CAFE DU CENTRE - MIEGE
Grand choix des meilleurs vins Muscat du Patron.
Au Caveau Miégeois :
dans une ambiance sympathique
Assiette valaisanne.
Raclette à volonté à partir de 3 personnes Fr. 7.— par personne.
Sur commande :
POULET FRAIS DU PAYS
CHOUCROUTE GARNIE
Se recommande :
Famille A. Clavien
Tél. (027) 5 18 98

La « Fée d'hiver » a fait des heureux

VERBIER (Rb). — La série d'émissions « Fées d'hiver » s'est terminée hier soir. L'on put entendre une rétrospective des stations visitées, sur Verbier notamment, où est invitée la famille Membrez, de Lausanne. Rappelons aussi que c'est une famille de la région, la famille Bruchez, de Versegères, qui a gagné le séjour aux Grisons.

Pas de chance

SAILLON (Ry). — Le jeune Albert Pittet, qui venait de se remettre après une longue convalescence, s'est brisé une jambe en faisant sa première sortie à ski.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Collision due au verglas

CHALAIS (Md). — Hier matin, sur la route de Vercorin, peu au-dessus de Chalais, une collision due au verglas s'est produite entre deux voitures conduites respectivement par M. André Métrailler et par Mme Nicole Lachat, de Sion. Si personne n'a été blessé, les dégâts seraient néanmoins de l'ordre de 1500 francs environ.

RESTAURANT DE L'HOTEL CONTINENTAL
SION

Menu de St-Sylvestre 1962
Fr. 22.—

Le véritable fois gras de Strasbourg en gelée
La Julienne de céleris à la Mayonnaise
*
Le consommé clair au fumet de tortue
Sacristins dorés
*
Les médaillons de chevreuil Grand-Veneur
Les nouillettes au beurre
*
Le canard de Nantes à l'orange
Les pommes pailles
Les petits pois à la française
Salade Saint-Sylvestre
*
Le soufflé glacé au Grand Marnier
Les bricelets maison
*
Veuillez réserver vos tables à l'avance

Tél. 2 46 41

Les bons patrons

SION. — Le 26 décembre a eu lieu, à l'hôtel Continental, le traditionnel souper de fin d'année offert par M. et Mme Georges Revaz, du Garage de l'Ouest à Sion. Le personnel remercie chaleureusement ses patrons à l'occasion de cette agréable soirée passée en leur compagnie.

Promotions dans le corps des officiers

A la fin de chaque année, le Département militaire fédéral procède à de nombreuses mutations et promotions dans le corps des officiers. Voici les principales promotions qui intéressent les officiers servant dans des troupes valaisannes.

Etat-major général :

Sont promus au grade de lieutenant-colonel : André Willi, de Montreux, (qui sera vraisemblablement nommé au poste de chef de l'EM de la div. mont. 10 en remplacement du colonel Jean Milioud, promu colonel-brigadier, cdt. de la br. fort. 10), ainsi que le major Heinrich Koopmann de Sion.

Est promu au grade de major, le cap. Nicolas Maikoff qui a servi à l'EM de la br. mont. 10.

Troupes de ravitaillement :

Est promu au grade de colonel, le lt.-colonel Marcel Praplan, président d'Icogne.

Infanterie :

Sont promus au grade de lt-colonel : les majors François Gilliard et Gabriel Constantin de Sion.

Est promu au grade de major du train : Hubert Constantin de Salquenen.

Troupe d'aviation :

Est promu au grade de lt-colonel Roger de Cocatrix, valaisan, domicilié à Payerne.

Est promu au grade de major, le capitaine André Zufferey de Sierre.

Troupe du génie :

Est promu au grade de major, le capitaine Antoine Dubuis de Sion.

Corps des gardes-fortifications :

Est promu au grade de colonel Roger Caffot de Lausanne.

Troupes sanitaires :

Sont promus au grade de major, les capitaines Charles-Henri Galletti à Monthey et Jakob Schmid à Montana.

Troupes de ravitaillement :

Est promu au grade de major, le capitaine Gabriel Monachon de Saint-Maurice.

Est également promu au grade dl major, le capitaine Massarotti Vigilio de Bâle, très connu à la div. mont. 10.

Service territorial :

Est promu au grade de major, le capitaine René Bonvin de Sierre.

Service du matériel :

Est promu au grade de lt.-colonel, le capitaine Walter Flückiger de Brigue.

Justice militaire :

Est promu au grade de major, le capitaine Jean Ruedin de Sion.

Nominations militaires

SION

Il a nommé au grade de major (depuis le 1er janvier 1963) le capitaine Roger Mabillard à Lieberfelden près de Berne.

Il a désigné pour prendre le commandement du Bat. fus. mont. 12, dès le 1er janvier 1963, le major Frédéric Coquoz à La Chaux-de-Fonds.

Il a nommé (dès le 1er janvier 1963)

1. *au grade de capitaine les 1ers lieutenants suivants :*

Faust Michel, Genève ; Gaspoz Bernard, Sion ; Sommer Walter, Pully ; Charles Tavel, Petit-Lancy (Genève) ;

2. *au grade de 1er lieutenant les lieutenants suivants :*

Escher Frank, Zurich ; Pralong Marcel, Vevey ; Roserens William, Wolhusvern ; Quarroz Charles, Fully ; Deferr Raymond, Monthey ; Schmid Albert, Brigue ; Buttet Edgard, Saint-Maurice ; Michaud Augustin, Sion ; Pannatier Théophile, Vernamiège ; Blëtzer Gottad, Viège ; Glassey Michel, Nendaz ; Gollut Frédéric, Sion ; Launaz Bernard, Sion ; Zurkinon Georg, Göschenen ; Schmidt Walter, Zofingen.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 30 - 16 ans rév. - (Dim. : matinée à 14 h. 30) 1re époque de l'immortel chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas

LES TROIS MOUSQUETAIRES

(Les Secrets de la reine) avec Gérard Barray et M. Demongeot. Dim. 30 à 17 h. - 16 ans rév. Un puissant drame de guerre

LES MARINES ATTAQUENT

Dès lundi 31 - 18 ans rév. - Jean-Paul Belmondo dans

LES DISTRACTIONS

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 30 - 16 ans rév. - (Dim. : matinée à 14 h. 30) Irrésistible, impitoyable, tel est Eddie Constantine dans

LEMMY POUR LES DAMES

Dim. à 17 h. : ENFANTS dès 7 ans

TOTO et MARCELLINO

Dès lundi 31 - 16 ans rév. - Jack Palance dans

REWAK, LE REBELLE

Saxon - Rex

Jusqu'à dimanche 30 - 18 ans rév. - Un spectacle grandiose

SALOMON ET LA REINE DE SABA

avec Yul Brynner et G. Lollobrigida. Dès lundi 31 - 16 ans rév.

LEMMY POUR LES DAMES

Fully - Ciné Michel

Jusqu'à dimanche 30 - 16 ans rév. (Dim. : matinée à 14 h. 30) Un film d'intense émotion

CARILLONS SANS JOIE

avec Paul Meurisse et Roger Hanin. Dès lundi 31 - 18 ans rév.

SALOMON ET LA REINE DE SABA

St-Maurice - Roxy

HORAIRE POUR LES FETES

Du mercredi 26 au vendredi 28

LE JUGEMENT DES FLECHES

dès 16 ans

Du samedi 29 au lundi 31

NOUS IRONS A PARIS

dès 16 ans

Du 1er au 2 janvier 63

COIFFEUR POUR DAME

dès 18 ans révolus.
Téléphone 3 64 17 ou 3 64 84

Les bons patrons

Un merci très cordial au Conseil d'administration de l'entreprise Liebhauser, à Sion, de la part des ouvriers, employés et contremaîtres de cette entreprise pour la sympathique soirée de vendredi dernier et pour les magnifiques et si inattendus présents remis.

Nous savons gré à M. Liebhauser de ce geste, lui présentons nos meilleurs vœux pour l'an nouveau et nous le prions de bien vouloir également transmettre nos vœux à Mme Liebhauser. P 17603 S

Remerciements

Madame Anna Göttier, très touchée par les marques de sympathie reçues sous forme de cadeaux pour ses 20 ans d'activité à la fabrique valaisanne de draps et couvertures, remercie chaleureusement son directeur, Monsieur Albert Imsand.

Elle tient encore à préciser que dans son compte-rendu du 24 décembre, la Feuille d'Avise du Valais a omis de mentionner qu'outre une pendule neuchâteloise et un magnifique bouquet d'œillets, un carnet d'épargne lui a également été offert par Monsieur Imsand.

P.S. 1907

Service postal les 29 et 31 décembre 1962

SION

1. *Ouverture des guichets :*
   Samedi, 29-12, jusqu'à 17 h.
   Lundi, 31-12, jusqu'à 15 h.
   (Sion 2 Nord, 29 et 31-12, 12 h. 15).
2. *Distribution :*
   Samedi, 29-12, comme les samedis.
   Lundi, 31-12, comme les jours ouvrables.

Accidents de ski

HEREMENCE (Bd). — Lundi, le jeune M. Dayer fils d'Emile inspecteur des viandes s'est cassé une jambe en skiant près du village d'Hérémence.

Il a été transporté à l'hôpital de Sion.

Dans l'après-midi du jour de Noël, Al. Gaspoz d'Euseigne s'est également démis une cheville en skiant. Il se trouve aussi à l'hôpital de Sion. Coïncidence curieuse, ce jeune homme avait été victime d'un même accident l'année dernière au même endroit.

Sion et la région

Mort subite de M. Albert de Torrenté

SION (FAV). — C'est avec une grande surprise que la population sédunoise a appris, hier, le décès subit de M. Albert de Torrenté. Dans la journée, le défunt s'était rendu auprès de son fils et avait emprunté diverses rues de notre ville. Il avait même consenti à retrouver les amis avec lesquels, chaque jour, à la tombée de l'après-midi, il aimait à disputer une partie de cartes. Bien que son fils l'ait trouvé quelque peu fatigué, il paraissait bien se porter.

Comme d'habitude, dans l'établissement qu'il fréquentait à la rue de Lausanne, il ramassa les cartes à joueur, les ajusta, puis, tout à coup, s'affaissa, terrassé par une crise cardiaque.

Albert de Torrenté n'était plus. On comprend la douleur de ses amis, de ses parents et surtout celle de ses enfants.

M. Albert de Torrenté a joué un rôle de premier plan dans notre ville.

Les exigences de l'actualité nous obligeant à jeter à la hâte quelques notes de cette carrière bien remplie, nous ne manquerons pas de publier demain un autre hommage à la belle figure du disparu.

M. de Torrenté est né à Sion en 1872. Après de brillantes études au collège, il étudia à Munich et à Vienne. Son brevet de notaire en poche, il ouvrit une étude à Sion. Membre fondateur de la Banque Populaire du Valais, qu'il dirigea pendant 27 ans, il avait été aussi conseiller bourgeoisial et président de cette Bourgeoisie pendant 25 ans. Il avait également siégé au Grand Conseil et au sein de nombreuses sociétés dont il était, pour la plupart, membre d'honneur.

C'était le plus vieux notaire de Suisse. Un homme charmant, délicat, d'une simplicité touchante et qui aimait à faire plaisir et à reprendre, invariablement, les mêmes habitudes.

Il était le père de M. Flavien de Torrenté, directeur de la Société de Banques Suisses et le beau-père notamment de MM. Jacques de Wolf et André de Quay, vice-président de la ville de Sion.

Nous présentons à la famille dans la douleur l'expression de notre sympathie émue.

Noël des Syndicats chrétiens

SION (FAV). — L'arbre de Noël des syndicats chrétiens a été organisé dimanche à l'Hôtel de la Gare, à Sion. Cette sympathique manifestation a obtenu son succès traditionnel. Compliments aux organisateurs et au propriétaire de l'établissement, M. Raymond Gruss, qui, malgré le souci des nombreux banquets qu'il avait mis sur pied d'impeccable façon ces jours derniers, avait apporté tous ses soins à la tâche.

Ravitaillement aérien des chamois

SION. — Le froid rigoureux que nous avons connu tous ces derniers jours fut néfaste également pour les animaux. Des skieurs ont découvert dans la vallée de Zermatt des chamois morts par avalanche et le froid.

Le service de la chasse a dû, d'autre part, organiser une action avec l'aide des pilotes des glaciers pour larguer du fourrage dans la région de Derborence afin que des chamois ne meurent pas de faim.

Avis aux membres de l'Harmonie

SION. — Dans l'impossibilité de jouer en raison du froid trop rigoureux et exceptionnel, les membres de l'Harmonie municipale de Sion sont convoqués lundi 31 décembre, en uniformes et sans instruments, au local à 10 h. 15, pour l'ensevelissement de M. Albert de Torrenté, membre fondateur et honoraire de la société.

D'autre part, la manifestation traditionnelle du Jour de l'An en l'honneur des autorités a dû être renvoyée par suite du froid.

Le Père Noël chez les enfants de la FOMH

Notre photo nous montre le Père Noël récompensant les enfants qui se sont produits sur la scène de l'Arlequin. (Photo Schmid)

Hier après-midi, en la Grande salle du Cinéma Arlequin, plus de 400 enfants de la Fédération des Ouvriers de la Métallurgie et Horlogerie étaient réunis pour fêter leur Noël traditionnel. Le Père Noël avait déjà rendu visite, au courant de la semaine, aux enfants de Sierre, La Souste et Ardon, et se rendra prochainement à Brigue.

Un splendide film fit rêver les enfants, et pourquoi pas, les mamans qui les accompagnaient. Ces enfants étaient venus de Sion, Ayent, Nendaz et de tous les villages environnants aux frais de la Fédération.

Plus de 200 enfants défilèrent ensuite sur la scène de l'Arlequin pour réciter des contes ou chanter des chansonnettes de Noël, tandis que brillait un splendide arbre garni de boules multicolores.

Le Père Noël procéda ensuite à la distribution de friandises aidé du député Alfred Rey, président du Cartel syndical valaisan. Belle journée qui restera gravée dans le cœur de ces nombreux enfants qui nous enchantèrent de leur gentillesse et leur tranquillité tout au long de leur fête.

Gorgonzola à la Crème
Camembert
Brie sur paille
Roquefort
Boursault
Tararcrème
Bresse au bleu

FROMAGES DE DESSERT

Du pays
Gruyère surchoix
Tilsit
Vacherin Mont-d'Or
Lait pasteurisé

"la Chaumière"

A. BLANC - SION - Tél. 2 26 12
VERBIER - Tél. 7 15 30

Une fois par jour... sinon DARMOL
Le laxatif éprouvé avec action non irritante

Remorque renversée

SION (Md). — Hier soir, aux alentours de 18 h. 30, un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences s'est produit au carrefour de la route Sion-Bramois. Une dame qui reculait a en effet embouti une remorque à lait tirée par une femme. Cette dernière, grâce à un prompt réflexe, ne fut pas touchée. On déplore néanmoins quelques dégâts.

Bureaux cambriolés en pleine ville de Sion
Les voleurs emportent la caisse et 5.000 francs

SION (FAV). — Un audacieux cambriolage a été perpétré dans la nuit de mercredi à jeudi, au No 11 de la rue de la Porte-Neuve, à Sion, dans les bureaux de la maison d'asphaltage Joseph Métrailler. En effet, un ou plusieurs individus ont réussi à pénétrer dans la maison, après avoir fracturé deux portes.

Au moyen de leurs outils, ils parvinrent à ouvrir tous les bureaux et trouvèrent, dans l'un de ces derniers, la caisse en acier fermée qu'ils emportèrent. Elle contenait la paye que les employés auraient dû toucher hier, soit un montant d'environ 5.000 frs. Leur coup fait, les cambrioleurs repartirent précipitamment et négligèrent même... une bouteille de whisky qui se trouvait sur l'un des bureaux.

Hier matin, la police de sûreté s'est rendue sur place afin de relever d'éventuels indices. Pour l'instant, l'enquête suit son cours.

Fidèle employé

SION (Tr). — M. Aurélio Fusi travaille chez M. Marcel Gaspoz, coiffeur, depuis 20 ans. Pour le récompenser de ses bons et loyaux services, il a reçu hier, au terme d'une sympathique cérémonie, une montre en or. Le geste a été apprécié comme il se doit.

Assemblée primaire

HEREMENCE (Bd). — Une trentaine de citoyens seulement sur plus de 500 ont assisté dimanche à l'assemblée primaire convoquée pour examiner le budget 1963. Nous n'entrerons pas dans le détail des chiffres du compte ordinaire qui s'élève à plus d'un million 600.000 francs avec un déficit présumé de 253.000.

La question comptes extraordinaires sera discutée au moment de la lecture des comptes 1962, en mars ou avril.

Les projets sont la nouvelle église avec complexe scolaire, maisons d'écoles dans les autres villages dont celle d'Euseigne, remaniement parcellaire dont le programme s'échelonna sur près de 15 ans, projet d'une usine électrique, etc.

M. E. Bourdin, ancien président, et A. Bourdin, ancien conseiller, sont intervenus dans l'examen du budget, ce qui a permis d'éclairer un peu les citoyens présents.

Traditionnelle descente aux flambeaux

NENDAZ (FAV). — Pour clôturer l'année 1962, les skieurs de Nendaz brandissant leur torche, évolueront avec assurance de la cabane de Tracuit à la station de Haute-Nendaz. Saint Sylvestre leur sera reconnaissant d'avoir fait briller des feux dans sa nuit et, pour réchauffer ces braves sportifs, il leur conseillera «une» bonne liqueur trinquée dans l'amitié.

Que nos yeux se tournent vers notre belle piste et se réjouissent de ce magnifique spectacle.

N.B. — Les skieurs partiront de la cabane de Tracuit à 20 heures.

Nouvel ingénieur en génie civil

SION (FAV). — Nous tenons à préciser que M André Couturier a obtenu son brevet d'ingénieur en génie civil à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

le spécialiste du Trousseau
„A l'Economie"
Ed. Röhner-Coppex Sion
Pl. du Midi Tél. 2 17 39

GRAIN DE SEL

Ah ! ce verglas...

— Eh bien, on peut dire que les plaintes et les réclamations, ces derniers temps, nous sont parvenues en nombre. On nous demande, de part et d'autre, de nous faire les porte-paroles de vieux messieurs, de dames âgées, même de jeunes mamans qui ont beaucoup de difficulté à marcher dans les rues et sur les places publiques de notre ville.

— Oui, je suis personnellement assailli au téléphone par des lecteurs et des lectrices courroucés par la carence des responsables de l'entretien des chemins, des trottoirs, des routes sur lesquelles le verglas s'est incrusté et devient cause de glissades dangereuses, de chutes et de dérapages.

— Et, soit par lettres ou cartes, on nous prie de « clouer au pilori » ceux qui ont le devoir et même l'obligation de rendre la chaussée praticable aux usagers de la route qu'ils soient piétons ou automobilistes.

— Notre rôle n'est pas de clouer qui que ce soit à un quelconque pilori. Avec la plupart de nos correspondants et de nos correspondantes nous pouvons tout au plus constater que le sablage des routes en ville de Sion n'est pas exécuté d'une manière qui fasse surgir un éloge quotidien, soit. Pourquoi en est-il ainsi ? Nous ne pouvons que poser la question, mais non point y répondre. Pour ce qui est des trottoirs, un avis de la police locale indiquait dans ce journal, il y a une dizaine de jours, ce qu'il y avait lieu de faire pour les rendre praticables et à qui incombait cette responsabilité.

— Un lecteur indigné...

— C'est ainsi que sont signées certaines correspondances comme si le mal venait du journal. Or, nous n'y pouvons rien si les choses sont ce qu'elles sont en ce domaine. Tout au plus, il nous est permis de joindre notre voix à celle des personnes qui supplient qu'un sérieux effort soit accompli en vue de rendre praticable ces routes et ces chemins sur lesquels l'on craint de s'aventurer de peur de se casser une jambe. Il ne suffit pas de « faire passer le triangle » le long des artères principales. Il faut sabler là où c'est nécessaire, aussi dans les ruelles et les petits chemins. Ça fait des frais, bien sûr, mais qu'importe. Cette dépense peut éviter bon nombre d'accidents.

— Alors ! Que toutes ces doléances soient acceptées avec bonne humeur et que tout le monde se mette à l'œuvre avec pics, pelles, pioches, sel et sable. Notre « grain de sel » s'ajoute aux autres, souhaitons que l'on parvienne à faire fondre la glace au moins sur les passages les plus fréquentés pas les vieillards.

Isandre

Sierre et le Haut-Valais

La Chanson Villageoise est née

Voici le Groupe choral qui a obtenu le premier prix à la Fête cantonale des patoisans à Vissoie en septembre dernier et qui a donné naissance à la Chanson Villageoise.

VISSOIE. — A l'occasion de la Fête des patoisans de 1961 à Vissoie, Monsieur Camille Martin réunit au pied levé un petit groupe mixte pour interpréter quelques chants patois. Ce groupe choral obtint un tel succès qu'il se produisit quelques semaines plus tard à l'Hôtel Bellevue à Sierre, lors de la Fête du Vin. Ces mélodies charmantes furent retransmises sur les ondes de Radio-Lausanne dans ses émissions patoisanes.

Au mois de septembre de cette année, ce chœur mixte représenta Chalais à la Fête cantonale des Patoisans à Vissoie et obtint le premier prix pour l'exécution des Fileuses.

A cette occasion, et pour répondre à de nombreux vœux exprimés spécialement par la gent féminine, un comité d'initiative fut constitué ayant pour but l'élaboration des futurs statuts. Après un travail préparatoire laborieux, l'assemblée constitutive eut lieu au courant d'octobre.

La Chanson Villageoise est l'aboutissement d'une minutieuse préparation. Cette association de chanteurs et chanteuses a pour but la culture du chant populaire et réserve une large place au chant patois.

Le nombre des membres actifs ne peut dépasser 25, afin de permettre plus de mobilité dans les déplacements éventuels. Cette restriction quantitative pour les membres actifs a été compensée par une liberté totale pour les sympathisants qui peuvent devenir membres de la société moyennant une finance d'entrée de Fr. 50.—. Avis aux amateurs...

La Chanson Villageoise est au service de la communauté et de la paroisse chalaisarde et se produit volontiers lorsqu'elle est sollicitée, à condition toutefois que les manifestations n'aient pas un caractère politique.

Le comité est nommé pour une période de 3 ans et est constitué actuellement par M. Léo Métrailler, président, Mlle Lucette Perruchoud, vice-présidente et par Mlle Lisette Chevey, secrétaire-trésorière. Ce comité à majorité féminine constitue une innovation en son genre qui, loin de déplaire, a pris un excellent départ.

G. Perruchoud.

Noël des vieillards

CHALAIS (Pd). — Organisé par la JOC et la JRCF, le Noël des Vieillards a été cette année une réussite complète.

Dimanche 23, une cinquantaine de personnes répondirent à l'admirable invitation lancée par nos jeunes gens et jeunes filles de Réchy-Chalais. Cette fraternisation entre jeunes et vieux fit vraiment plaisir à voir.

Un orchestre de jeunes (« Orchestre Mimosa » de 5 musiciens) ouvrit les feux de cette soirée récréative et maintint une ambiance très jeune entre les productions. Une comédie en un acte « Le mot difficile » mit une note gaie dans l'auditoire, puis un « ballet » fort bien réussi servit de préulde à un copieux « goûter » complété par le traditionnel vin chaud.

En guise de dessert, « La Chanson Villageoise » fit apprécier quelques chants patois et populaires pour la plus grande joie de nos anciens. Cette soirée se termina sur une note religieuse en trois tableaux : « Jeu de Noël ».

M. le Curé, qui servit de trait d'union entre les deux générations présentes, fut heureux de constater combien les liens qui unissent jeunes et vieux sont encore serrés, quoi qu'on en dise, et il ne ménagea point ses félicitations et encouragements et à la jeunesse, qui organise à la perfection ces soirées depuis plusieurs années, et aux anciens d'avoir répondu de bon cœur à l'invitation.

Un petit paquet de friandises et de vêtements fut envoyé aux personnes qui pour raison de santé ne purent effectuer le déplacement.

Une mention spéciale aux automobilistes qui mirent de bon gré leurs véhicules à disposition et à la Société de Chant l'Espérance qui mit gratuitement le local et la vaisselle à disposition.

† Mme Crésence Salamin

VISSOIE. — La veille de Noël, une foule émue et nombreuse accompagnait à sa dernière demeure Mme Crésence Salamin, épouse d'Alfred, ancien suppléant d'Anniviers.

Emouvant ce dernier hommage des vivants envers l'un des leurs que la vie a quitté, ce triste convoi de la maison familiale au champ des morts. La défunte, âgée de 75 ans, fut une compagne admirable durant ses quarante huit ans de vie commune. Il ne nous appartient pas de faire dans ce modeste article, un panégyrique flatteur de la défunte, mais sincèrement reconnaître les vertus domestiques de cette mère de plusieurs enfants.

Elle a connu, comme la plupart des femmes d'Anniviers d'antan, cette existence matérielle précaire, et le dur labeur des campagnards de la montagne. Elle fut de celle qui ont accompli leur devoir sans éclat, et dont l'apparence paisible est peut-être doublée d'héroïsme.

Au Vieux Valais

● *SOUPER aux CHANDELLES SAINT-SYLVESTRE*

● *PRIX FR. 15.—*

Délice de foie gras
Toast - beurre
***
Oxtail en tasse
***
Filet de Sole à l'ancienne
Pommes blanches
***
Poularde de Bresse
ou
Tournedos aux Morilles
Pommes Croquettes
Fonds d'Artichauts Clamart
Salade Mimosa
***
Friandises
Vacherin Glacé

●

Réservez vos tables
✆ (027) 2 16 74

Nous présentons à nos clients, amis et connaissances nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Visite aux chaufferies à charbon

SIERRE (Rb). — L'on peut lire, dans le dernier numéro de la revue « Le commerce des combustibles », un intéressant compte-rendu consacré à la visite faite le mois dernier aux chaufferies à charbon de Sierre par une quarantaine de personnes comprenant des architectes, des agents d'affaires, des installateurs et des négociants en combustibles. Deux immeubles de Sierre furent visités : « Immeuble Bis neuf » et « S. I. des Alpes ».

Le premier comprend 17 appartements, studios, etc., et le deuxième 19 appartements et divers autres locaux. Il s'agit là de deux immeubles d'un type assez courant dans les villes. Leurs chaufferies ont permis de tirer d'intéressantes constatations sur ce type de chauffage.

L'on remarquait parmi les personnalités présentes le directeur des pénitenciers cantonaux, le directeur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf et l'architecte du Service des bâtiments. A la suite de la visite, une réception fut offerte au Château-Bellevue. Trois films fort instructifs intéressèrent les invités.

Doigts coupés

LOECHE-LES-BAINS (FAV). — Alors qu'il procédait avec d'autres ouvriers au déblayement de la ligne du chemin de fer Loèche - Loèche-les-Bains, un employé de cette dernière compagnie s'est fait prendre la main dans une fraiseuse. Il s'agit de M. M. Morand, qui a dû être hospitalisé avec quatre doigts sectionnés.

Exposition Anne Puiforcat

VERCORIN. — A l'enseigne de la « Boutique d'Art » de Vercorin vient de s'ouvrir une exposition de peinture qui groupe quelques toiles « valaisannes » de Anne Puiforcat. Née à Neuilly sur Seine en France, l'artiste s'est formée à Mexico, puis à Paris. Domiciliée actuellement à la Tour-de-Peilz, elle a été conquise par le Valais dont elle s'attache à exprimer l'âpreté du caractère.

Après la panne d'électricité

ZERMATT (Tr). — On sait que la semaine dernière, la station du Cervin fut privée de courant électrique pour une durée plus ou moins longue, selon les quartiers de la localité. Inutile de dire que cette situation imprévue et très rarement produite a mis quelque peu dans l'émoi la population et surtout les hôteliers, toujours affairés à donner ample satisfaction à la nombreuse et fidèle clientèle. Cette dernière, à pareille occasion, fit preuve de compréhension et fut même très chaleureuse de participer ,avant l'heure, aux repas aux chandelles, remplaçant tant bien que mal le merveilleux produit de la fée électricité. Tandis que dans certains établissements où par la force des choses, le chauffage avait été diminué, on lutta contre le froid en s'initiant aux nouvelles danses aux sons d'orchestres improvisés ou déjà engagés dans la station qui va certainement devant une saison encore jamais égalée jusqu'à ce jour.

Mais cette situation, rappelant le temps où on s'éclairait au moyen de bougies ou de lampes à huile, ne fut pas de bien longue durée puisque plus de 20 hommes des services électriques travaillèrent sans relâche pour remettre en état ce qui, en un rien de temps, avait été démoli par une avalanche qui, sans crier gare, était descendue de la montagne pour faire obstacle au chemin de fer et aux différentes lignes électriques.

†

L'Harmonie Municipale de Sion a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Albert DE TORRENTE

membre fondateur et honoraire de la Société

et prie tous les membres d'assister aux obsèques qui auront lieu lundi 31 décembre 1962, à 11 heures, à la Cathédrale de Sion.

Les membres honoraires sont priés de se joindre au cortège.

Rendez-vous à 10 h. 15 au local.

†

Monsieur et Madame Flavien **de Torrenté** et leurs filles Françoise et Flavienne ;

Monsieur et Madame André **de Quay-de Torrenté** et leur fils Pierre-André ;

Monsieur et Madame Léon-Marc **de Torrenté** et leur fils Antoine, à Genève ;

Monsieur et Madame François **de Lavallaz-de Torrenté** et leurs enfants Gilbert, Christine et son fiancé Monsieur Jean-Pierre **Delaporte**, à Arras (Pas-de-Calais) ;

Monsieur et Madame Pierre **von der Weid-de Torrenté** et leurs enfants Emmanuel et Maryse, à Ecône ;

Monsieur et Madame Jacques **de Wolff-de Torrenté** et leurs fils Baudouin, Pierre-Nicolas, Louis-Michel et Henry ;

Monsieur et Madame Charles **de Sépibus-de Torrenté ;**

Monsieur et Madame Albert **de Torrenté,** à Lausanne ;

Révérend Père Jean-Léonard **de Quay,** O.F.M. Cap.

Monsieur et Madame Léonard **de Quay ;**

Monsieur et Madame Robert **Schnyder de Wartensee-de Quay** et leurs enfants Xavier et Dominique, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Yves **de Quay** et leurs filles Manuella et Brigitte ;

Monsieur et Madame Charles **Treyvaud-de Torrenté,** à Bienne ;

Monsieur et Madame Jean **Lauener-de Torrenté** et leurs enfants Dominique et Solange, à Chez-le-Bart (NE) ;

Monsieur et Madame Jean-Didier **de Lavallaz,** à Lausanne ;

Madame Veuve Joseph **de Lavallaz-de Torrenté,** ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

La famille de feu Edmond **de Torrenté ;**

La famille de feu Charles-Albert **de Courten-de Torrenté ;**

La famille de feu Louis **de Torrenté ;**

Les familles parentes et alliées ;

ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Albert DE TORRENTE

Notaire

Ancien Directeur de la Banque Populaire Valaisanne

Ancien Président de la Bourgeoisie

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, décédé subitement muni précédemment des Sacrements de l'Eglise, le 27 décembre 1962, dans sa 91me année.

La messe de sépulture sera célébrée en la Cathédrale de Sion, le lundi 31 décembre à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour lui !

La doyenne a 95 ans

LOECHE-LES-BAINS (FAV). — On vient de fêter, à l'occasion de la fête de Noël, les 95 ans de la doyenne du village, Mme Louise Grichting, dont l'anniversaire tombe précisément ce jour-là. La jubilaire est en excellente santé et jouit de toutes ses facultés.

†

Madame et Monsieur Olivier **Maillard-Antonin,** leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;

Madame et Monsieur Angelin **Coppey-Antonin** et leurs enfants, à Daillon ;

Monsieur et Madame Camille **Antonin-Udry** et leurs enfants, à Saxon ;

Monsieur et Madame Raymond **Antonin-Berthousoz** et leurs enfants, à Premploz ;

Madame et Monsieur Raymond **Dessimoz-Antonin** et leurs enfants, à Daillon ;

Madame et Monsieur Michel **Pernoud-Antonin** et leur fille, au Locle;

Monsieur et Madame Martial **Antonin-Berthoursoz** et leurs enfants, à Daillon ;

Monsieur et Madame Max **Antonin-Chassot,** au Locle ;

Monsieur et Madame Francis **Antonin-Germanier** et leurs enfants, à Erde ;

Les enfants et petits-enfants de feu Joseph **Roh-Dessimoz ;**

Monsieur et Madame Henri **Dessimoz-Berthousoz,** leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Raymond **Pernet-Dessimoz,** leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Veuve Félicienne **Udry-Antonin,** ses enfants et petits-enfants;

Madame Veuve Alfonsine **Frantze-Antonin,** ses enfants et petits-enfants;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE

Henriette ANTONIN

née DESSIMOZ

Tertiaire de Saint-François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine décédée le 27 décembre 1962 dans sa 71me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Erde le samedi 29 décembre, à 10 heures.

P. P. E.

†

Madame Angèle **Agozzi-Métraux-Pittet ;**

Madame et Monsieur Alphonse **Gasser-Métraux** et ses enfants Denise et Eric, à Montana-Vermala ;

Les frères et sœurs Albert, Alfred, Marie et Thérèse, en Italie et France;

ainsi que les familles **Pittet, Métraux, Gasser, Dutoit, Bernasconi, de Wolf, Mulhmatter, Mivelaz, Verchère,** et les familles amies, ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Pierre AGOZZI

Maçon

survenu à l'hôpital de Sierre dans sa 63me année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre le samedi 29 décembre à 10 heures à l'Eglise Ste-Croix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Lucien LATHION-MARIETHOZ

et ses enfants

remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Nendaz, le 27 décembre 1962.

Khrouchtchev attaque Adenauer et le rend responsable de tout

MOSCOU (Afp). — « La République fédérale allemande n'a absolument aucun droit sur Berlin-Ouest », déclare M. Nikita Khrouchtchev dans une lettre au chancelier Adenauer qui répond à la missive adressée par le chancelier au chef du gouvernement soviétique à propos des incidents autour du mur de Berlin.

« Par votre politique qui consiste à accentuer la tension et à pousser le monde vers de nouveaux conflits, vous mettez en danger la vie de millions d'êtres humains », ajoute M. Khrouchtchev.

« Il semble que ce qui vous intéressse n'est pas le sort de la populattion de Berlin-Ouest, mais l'utilisation de cette ville à des fins hostiles à l'URSS, la République démocratique allemande et les autres Etats socialistes », ajoute M. Khrouchtchev, précisant qu'il est fort préoccupé par « la situation qui s'est créée à Berlin-Ouest ».

« Les faits témoignent que le gouvernement fédéral commence à préparer les Allemands à l'idée de la possibilité d'une guerre fratricide d'Allemands contre des Allemands », dit encore M. Khrouchtchev qui évoque les nombreuses visites de personnalités fédérales à Berlin-Ouest.

Ensuite, M. Khrouchtchev réitère les anciennes propositions soviétiques pour un règlement du problème allemand : signer un traité de paix et normaliser sur sa base la situation à Berlin-Ouest ».

Cela équivaut pour M. Khrouchtchev à « liquider le régime d'occupation périmé, à doter Berlin-Ouest du statut de ville libre, à lui donner des garanties internationales effectives, et aussi cesser toute activité hostile menée à partir de cette ville contre les Etats socialistes ».

M. Khrouchtchev rappelle qu'il serait possible « si cela se révélait nécessaire de maintenir des forces armées durant un temps déterminé, à Berlin-Ouest et propose comme auparavant, qu'il s'agisse de forces sous le drapeau de l'ONU.

« Maintenir telle quelle la situation actuelle de Berlin-Ouest ce serait aller au devant de sérieuses complications internationales », ajoute-t-il.

M. Khrouchtchev reproche au chancelier d'avoir refusé « les propositions raisonnables de la RDA » qui auraient permis aux familles allemandes séparées de maintenir le contact.

Il relève que durant la crise des Caraïbes, « aucun appel n'est venu de Bonn pour un règlement du conflit ». « En fait, le gouvernement fédéral a tenté de placer les Etats-Unis dans une situation sans autre issue qu'une conflagration armée entre les deux puissances ».

Il dit encore qu'à « chaque fois qu'apparaissent des indices permettant de prévoir un rapprochement des points de vues, le gouvernement fédéral se met à crier et se lance dans les combinaisonss les plus désespérées afin d'empêcher un accord et perpétuer à jamais les contradictions existant entre les grandes puissances ».

« Vous avez vu, à deux reprises déclencher la guerre par l'Allemagne. Pourquoi donc recherchez-vous le moyen d'en déclencher une troisième », demande encore M. Khrouchtchev.

« Je suis un communiste et un athée », dit-il, et je ne puis donc partager les conceptions philosophiques du pape. Mais son appel en faveur de la paix, je l'appuie et je l'approuve. Vous, qui êtes un catholique fervent et qui reconnaissez la direction spirituelle de l'église catholique, devriez plus que quiconque entendre l'appel lancé par le chef de cette église ».

En conclusion, M. Khrouchtchev exprime l'espoir que le chancelier Adenauer « finira par s'occuper de bonnes œuvres pour le bien de la paix et de la sécurité des peuples. Parce que si une guerre est déclenchée, et votre politique actuelle vise une guerre, alors l'Allemagne fédérale brûlera comme une bougie, dès les premières heures d'une telle guerre ».

Grèves en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter). — Les débardeurs du port de Buenos Aires ont commencé jeudi une grève de 48 heures pour approuver leurs revendications salariales.

D'autre part, une grève de 24 heures des cheminots a paralysé le réseau des chemins de fer urbains de la capitale argentine.

BONN (Afp). — A la suite de la publication par l'agence Tass de la lettre adressée mercredi au chancelier Konrad Adenauer par M. Nikita Khrouchtchev, président du Conseil soviétique, en réponse à un précédent message du chef du gouvernement allemand, la chancellerie fédérale a diffusé jeudi soir le texte de ce dernier message qui remonte au 28 août 1962 et n'avait pas, alors, été rendu public.

Voici le contenu de cette lettre qui avait fait suite à la mort du jeune allemand de l'Est Peter Fechter, abattu par la police populaire alors qu'il tentait de franchir le « mur » :

BONN RÉAGIT

« Monsieur le président du Conseil : ce n'est pas sans inquiétude que je m'adresse à vous. L'événement qui m'a amené à cette démarche n'a pas seulement ému la population berlinoise, mais tous les hommes épris de liberté. Le 17 août Peter Fechter, maçon de Berlin-Est âgé de 18 ans, a été grièvement blessé par le tir de soldats stationnés à Berlin-Est alors qu'il tentait de franchir le mur pour fuir vers Berlin-Ouest. Perdant son sang en abondance il expira sous les yeux de milliers de personnes qui, de part et d'autre du mur, purent entendre — en vain — ses appels.

« Il existe au monde des règles élémentaires et bien définies de cohabitation qui, même en temps de guerre, sont respectées par tous les ressortissants de la communauté humaine. L'aide à une personne en danger de mort, — aide qui fut refusée à un jeune Allemand sous nos yeux, au cœur d'une grande ville du monde civilisé — figure au nombre de ces règles

« Fechter n'est pas la première victime de la division de l'Allemagne et des mesures de blocus du 13 août 1961. Parents et enfants, époux et frères sont séparés les uns des autres, nombre d'Allemands ont péri — abattus ou noyés — en tentant de rejoindre les leurs ou de circuler librement d'Est en Ouest.

« Le peuple allemand est gravement préoccupé par le fait que les mesures prises à la frontière sectorale de Berlin et le long de la limite interzones entrainent toujours de nouvelles victimes. Je m'adresse à vous, monsieur le président, pour vous prier de contribuer de votre côté à ce que de nouvelles douleurs soient épargnées à l'avenir aux habitants de Berlin qui ont déjà été si éprouvés ».

La note soviétique n'alarme guère les milieux français

PARIS (Afp). — La nouvelle lettre que le président Nikita Khrouchtchev vient d'adresser au chancelier fédéral allemand sur le problème de Berlin est rédigée en termes peu agréables pour M. Konrad Adenauer, mais sur le fond, n'apporte aucun élément nouveau. Tel est le sentiment général qu'on recueille à Paris où, cependant, ce document, qui n'est pas adressé à la France, ne fait l'objet d'aucune réaction officielle.

On s'interroge, cependant, dans les milieux intéressés, sur les raisons qui ont incité le chef du gouvernement soviétique à répondre à la fin de décembre à une démarche faite en août dernier par M. Adenauer. Le chancelier avait, à ce moment, traduit l'émotion qui s'était fait jour parmi l'opinion allemande à la suite de la tentative de traverser le mur de Berlin faite par le jeune Peter Fechter qui avait été laissé agonisant entre les barbelés et était mort sans que personne lui porte secours.

M. Khrouchtchev ne fait, bien entendu, aucune allusion à cet incident qui avait motivé le message du chancelier Adenauer auquel il répond aujourd'hui. Il a voulu simplement, pense-t-on à Paris, montrer que la question de Berlin reste encore ouverte.

En ce qui concerne la substance de la lettre de M. K., on relève à Paris qu'elle est strictement dans la ligne qui a été énoncée à Moscou pendant ces deux derniers mois. C'est la « ligne souple », telle qu'elle a été exposée par le chef du gouvernement soviétique, tant dans son discours du 7 novembre que dans celui du Soviet suprême.

Le rédacteur d'un important journal russe déboulonné pour avoir retardé une information

MOSCOU (Afp). — M. V. Kossolapov, rédacteur en chef du « Journal littéraire» («Literatournaya Gazieta») a été relevé hier de ses fonctions et remplacé à la tête du journal, organe de l'Union des Ecrivains de l'URSS, par M. Alexandre Tchakovski.

Le nouveau rédacteur en chef publie hier soir, dans les « Izvestia », organe du gouvernement soviétique, un article consacré à l'art abstrait et au formalisme, et intitulé « la liberté vraie et illusoire ».

La nomination d'un nouveau rédacteur en chef de la « Literatournaya Gazieta », le plus grand journal littéraire de l'URSS, constitue un événement considérable dans la vie des lettres soviétiques. Comme tout changement de responsable à la tête des publications de cette importance, elle est l'objet de commentaires passionnés.

Le point le plus controversé est la raison de la mesure qui frappe M. Kossolapov. Le fait que cette mesure intervient dans un climat de rajustement artistique (qui a essentiellement porté jusqu'à présent sur les arts figuratifs), incite les observateurs à penser que M. Kossolapov, responsable technique de la ligne littéraire en URSS, est à son tour victime des heurts surgis du grand débat ouvert par M. Khrouchtchev sur la mission de l'art.

Pour certains milieux littéraires de Moscou, l'éviction de M. Kossolapov aurait une cause précise, et une histoire. Il aurait retardé la publication, dans son journal, d'un article du sculpteur Voutchevitch, rédigé en termes violents contre les nouvelles tendances dans l'art et la destalinisation. Connu pour son anti-stalinisme, Voutchevitch (qui doit cependant une part de sa célébrité à la gigantesque statue de Staline érigée sur les bords du canal Volga-Don), irrité par ce retard, aurait obtenu le renvoi de Kosolapov.

Arrestation d'un espion à Berlin-Ouest

BERLIN (Afp). — La police de Berlin-Ouest vient d'arrêter un camionneur âgé de 23 ans, agent des services de sécurité de l'Allemagne de l'Est, auxquels il avait notamment révélé la construction d'un tunnel passant sous le « mur » dans le quartier de Kreuzberg. Ce tunnel avait été commencé de côté occidental par un jeune homme qui, assisté de quelques amis, voulait ainsi permettre à son épouse, vivant à Berlin-Est, de passer à l'Ouest. Prévenus par la police que les « Vopos » les attendaient de l'autre côté du « mur », les « mineurs » avaient cessé leur travail.

Le camionneur — dont l'identité n'a pas été révélée — s'était réfugié en Allemagne fédérale en 1959. Il a reconnu qu'il avait été recruté par le service de sécurité oriental au cours d'une visite à Berlin-Est. Il devait fournir des renseignements sur l'ambiance régnant au camp d'accueil pour réfugiés de l'Est de Marienfelde ainsi que sur les mouvements de troupes alliées.

Pour son activité, il avait reçu 80 marks, soit environ 100 nouveaux francs.

Les finances des Nations-Unies ne seraient pas aussi catastrophiques qu'on le prétend partout

NEW YORK (Ats). — Les finances de l'ONU, sans être florissantes, sont dans une situation moins mauvaise qu'on ne le prétend. Les cotisations rentrent à peu près normalement. Il en est de même pour les contributions relatives au Congo et à la force d'urgence (GAZA). Bien entendu, en ce qui concerne le Congo, ni la France, ni la Russie ne lâchent un sou.

Depuis le mois de juillet 1962 jusqu'au mois de juillet 1963, le secrétaire général a été autorisé à engager 10 millions de dollars par mois pour le Congo, hors budget.

En ce qui concerne l'emprunt émis par l'ONU, 149 millions de dollars ont déjà été mis en circulation sous forme de bons qui ont été souscrits par 58 Etats membres et 16 Etats non-membres (Suisse, Allemagne fédérale, Corée du Nord, Corée du Sud, Koweit, Sud-Vietnam, etc.).

Les Etats-Unis se sont engagés à souscrire encore pour 15 millions de dollars. En outre, le secrétaire général aurait reçu d'autres promesses, qu'il garde secrètes pour le moment.

Pour ce qui a trait à l'emprunt de l'ONU, les intérêts commencent par être payés dès le 15 janvier prochain (2 %). L'amortissement commencera en même temps et portera sur l'ensemble de la dette (3 pour cent) et non sur un certain nombre d'obligations tirées au sort comme cela se pratique en Europe. Le taux d'amortissement ira en progressant jusqu'à 4 %.

La Suisse donc, qui a avancé 8 millions, commencera à rentrer dans ses fonds dès le début de l'an prochain.

Démenti de l'ONU

NEW YORK (Reuter). — Un porte-parole de l'ONU a contesté jeudi que cette organisation ait envisagé des plans en vue de l'arrestation du président Tschombé ou de quelques-uns des membres de san cabinet. Il a qualifié de « ridicules » les accusations katangaises selon lesquelles l'organisation internationale envisagerait une action militaire en vue de faire cesser la sécession katangaise.

Le porte-parole a ajouté que l'ONU avait clairement montré dans le passé qu'elle n'envisageait nullement d'arrêter M. Tschombé, et il a contesté que ce dernier, pas plus que ses ministres, aient été menacés au cours d'incidents, alors qu'il eut été facile de les arrêter à ces occasions.

Hiver désastreux partout en Espagne

MADRID (Afp). — Des inondations, provoquées par la fonte des neiges, se sont produites jeudi dans le sud de l'Espagne, notamment à Cadix et à Algésiras.

On ne signale aucune victime, mais 500 familles ont dû être évacuées à Algésiras, et 150 à Cadix.

Tandis qu'à Barcelone, les opérations de déblaiement de la neige se poursuivent activement, la circulation sur les routes enneigées conduisant à la capitale catalane n'est possible qu'aux automobiles munies de chaînes.

La vague de froid qui frappe l'Espagne a, d'autre part, gravement compromis les récoltes d'agrumes.

« Désastre pour les oranges », titrait jeudi soir le journal madrilène « Informaciones ». On indiquait, en effet, jeudi matin, que 75 % de la récolte d'agrumes étaient perdus dans la région d'Alicante.

Il est encore trop tôt pour évaluer les pertes causées par les gelées à la production d'agrumes, mais les dommages sont d'autant plus graves que la récolte, dans la proportion de 80 à 90 %, était d'ores et déjà vendue avant que les fruits n'aient été cueillis.

L'une des cultures les plus riches de la région de Barcelone, celle des œillets de la Maresma, a subi également du fait des gelées, des dégâts évalués à plus de 100 millions de pesetas.

EN VALAIS - EN VALAIS
2 contrebandiers tués par une avalanche

BRIGUE (Tr). — Deux contrebandiers italiens qui rentraient de Suisse par le col de la Forcoletta, ont perdu la vie dans une avalanche qu'ils ont déclenchée en quittant notre frontière sur les hauteurs de la montagne recouverte de plusieurs mètres de neige. Immédiatement alertés, les gens de la plaine se sont empressés de se rendre sur les lieux de la catastrophe où, après plusieurs heures d'efforts, on réussit à découvrir les corps des malheureux qui avaient cessé de vivre et qui étaient enfouis sous des mètres d'amas, constitués par l'élément blanc.

Il s'agit de Luigi Ferraris, et de Severino Piola, âgés respectivement de 35 et 19 ans. Une fois de plus, deux jeunes gens ont payé de leur vie leur témérité qui consistait à transporter en Italie des cigarettes suisses en utilisant des passages de montagne quasi infranchissables à pareille saison.

Plus de 50 morts en Italie à cause du froid

ROME (Afp). — Une cinquantaine de morts ont été causées en Italie par le froid, le verglas et les accidents de la route et de la montagne, pendant les fêtes de Noël qui ont été les plus froides depuis le début du siècle.

Le record du froid appartenait, jusqu'à hier, à la province de Bolzano, dans le Haut-Adige, avec des températures minimales de moins 16 à moins 25 degrés centigrades. Mais la nuit dernière, on a enregistré en Lombardie des températures de moins 25 à —35 degrés.

On signale d'autre part d'abondantes chutes de neige sur de nombreuses régions de la péninsule. Dans les Abruzzes (centre de l'Italie), des villages sont isolés. Selon les météorologues, cette vague de « froid polaire »), doit encore s'intensifier à la fin de l'année.

Ambassadeur connu

ALGER (Afp). — M. Abdelhatif Rahal, qui exerçait précédemment les fonctions de directeur de cabinet de M. Ahmed Ben Bella, a été désigné officiellement ambassadeur d'Algérie en France, annonçait-on hier à la présidence du Conseil à Alger.

Une catastrophe ferroviaire qui a fait 17 tués

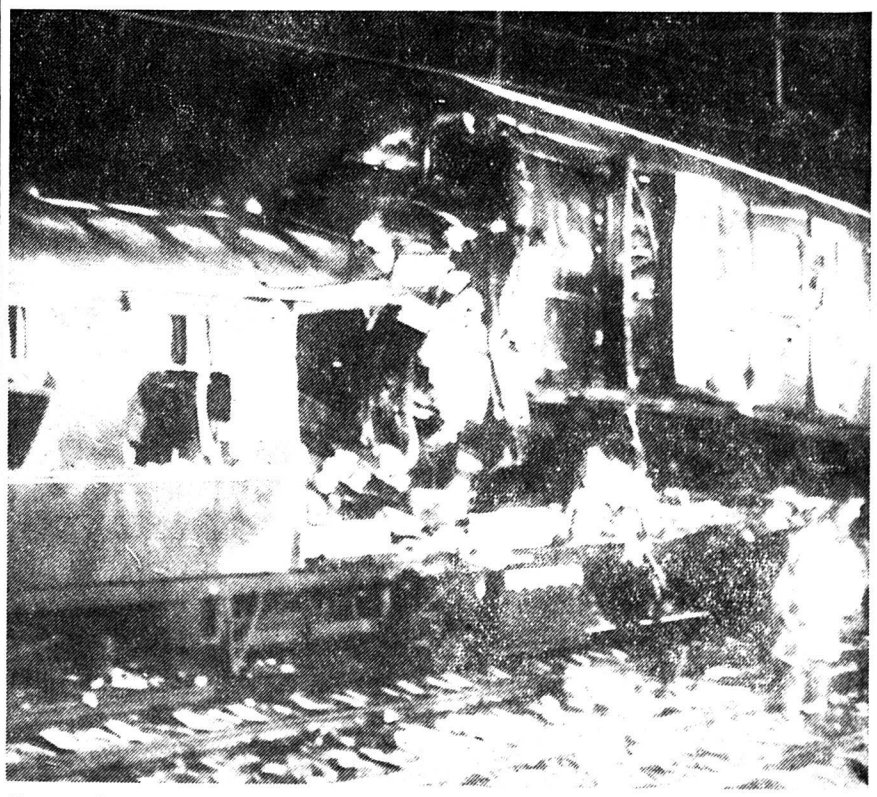

Notre photo Bélino montre les deux dernières voitures du train Birmingham qui est entré en collision avec le « Midday Scot Express ».